

QUAND UN PATRON A
BESOIN D'EMPLOYES
C'EST A

"LA PATRIE"

qu'il s'adresse car ce journal est reçu par-
tout. Patrons et serviteurs lisent
"La Patrie."

20^E ANNEE - N^O 279 - HUIT PAGES

MONTREAL, LUNDI, 23 JANVIER 1899

SI VOUS N'AVEZ PAS...
DE SITUATION
ADRESSEZ-VOUS A

"LA PATRIE"

Une petite annonce de quelques lignes
sera pour vous le salut.

LE NUMERO: UN CENTIN

LES PORTS AMERICAINS

Comment ils diffèrent de celui de Montréal et ce
que rapporte le maire Préfontaine
de sa visite d'inspection

MONTREAL POURRAIT CONTROLER TOUT LE TRAFIC DE L'OUEST AMERICAIN ET CANADIEN

Et devenir le port le plus important de l'Amérique

Les membres de la Commission du Havre, qui étaient partis depuis une quinzaine de jours en tournée d'inspection des principaux ports américains, sont tous de retour à Montréal. Ce sont le maire Préfontaine, M. Robert Mackay, M. Kennedy, ingénieur du Havre, G. Thompson, E. Lemay, P. W. St-George, ingénieur de la cité; R. Bickerd, J. Contant et A. Racine. Il y a déjà quelques jours que ces trois derniers sont arrivés.

Dans une entrevue, le maire Préfontaine a dit en résumé que la Commission a entrepris le voyage dans le but de prendre toutes les informations possibles au sujet des facilités à adopter pour un port, et pour pouvoir discuter la question avec plus de connaissance de cause.

Ce côté-ci de l'Atlantique, on attache plus d'importance à l'exportation qu'à l'importation, et c'est pour cela que durant notre voyage, nous avons étudié surtout toutes les facilités à donner au commerce d'exportation.

LES PORTS ETRANGERS.
A Boston, il y a trois ans, dans le but d'améliorer le port, on a nommé une commission qui a visité les différents ports des deux continents et qui a tout étudié: canaux, chemins de fer, écluses, etc., et qui a fait un rapport détaillé de tout ce qu'elle a vu.

A New-York, il y a actuellement une Commission qui a été nommée en 1897 et qui doit voir aux causes de la décroissance du commerce dans le port de New-York et aux moyens à adopter pour y remédier.

Le commerce du port de New-York a diminué, dit le maire, parce qu'il était trop contrôlé par des intérêts privés. Après avoir visité Portland, Boston, New-York, Jersey City, Brooklyn, Philadelphie, Baltimore, New-York, Newport News, etc., je trouve qu'il n'y a pas un port qui soit dans la même position que celui de Montréal, et nous pouvons sans être surpris, faire tout ce qui est nécessaire pour faciliter notre commerce d'exportation.

"Je crois que Montréal peut être l'un des plus importants, sinon le plus important port d'exportations de toute l'Amérique du Nord. Que les commissaires du Havre contrôlent toute la rivière et avec une étude intelligente de la situation et une détermination de vouloir faire grande, nos chemins de fer, nos moyens de transports et nos autres choses qui nous intéressent, il me semble que rien ne pourrait nous empêcher d'amener dans le port de Montréal les produits entiers d'exportation, tant du Nord-Ouest Américain que du Nord-Ouest Canadien."

Pour cela il faut des chemins de fer, des cales sèches, des écluses, etc. Il faut aussi que la livraison du grain soit à aussi bon marché, sinon à meilleur marché que partout ailleurs. Le maire dit que Newport News n'existe-t-il pas il y a 20 ans. Elle est maintenant une ville florissante de 30,000 âmes. Elle a été créée par le chemin de fer Cleveland et Ohio, et elle est maintenant un port rival de ceux de New-York et de Boston.

Dans cette entreprise on a cherché particulièrement à amener les produits de l'Ouest, Norfolk est dans le même cas.

LA TRAVERSE DE LONGUEUIL

Un premier échec pour la ville de Montréal

Ainsi que nous l'avions prévu, la chicane entre Montréal et Longueuil, au sujet de la traverse au pied de la rue Nicolet, a traversé Migon, commençant en Cour du Recorder, et l'arrestation de M. Brissette, va se continuer devant les tribunaux civils.

MM. Jodoin et Jodoin, avocats de la ville de Longueuil, ont présenté une requête à l'effet d'obtenir un "mandamus" contre la cité de Montréal pour forcer cette dernière à laisser subsister la traverse en question.

Entre temps, ils obtiennent de M. le Juge Pagnuelo une ordonnance obli-

geant la cité de Montréal à enlever les barrières qu'elle avait mises au terminus de la traverse, rue Nicolet, et à rappeler les hommes de police qui elle avait chargés de faire le guet à cet endroit.

Ce matin, tout obstacle était enlevé, et la police s'était écartée, comme elle le fait partout où il y a danger.

L'action principale est "rapportable" le 27 janvier. En attendant, MM. Jodoin ont obtenu que la cause soit renvoyée jusqu'à ce que décision soit rendue "re" mandamus.

MALLES POUR L'EUROPE

Cette semaine, les malles pour l'Europe, seront fermées au Bureau de Poste de Montréal, comme suit:

Lundi, 5 heures p.m., par le Labrador, Dominion Line.
Mardi, à 7.45 hrs. a.m., et à 5 heures p.m., par le St-Louis, de la ligne "American".

Mardi, à 7.45 hrs. a.m., et à 5 heures p.m., par la Germanie, ligne White Star.
Vendredi, à 7.45 hrs. a.m., et à 5 heures p.m., par le Servia, ligne Cunard.

Vendredi, 5 heures p.m., par la Bretagne, Compagnie Générale Transatlantique Française.
Samedi, 5 heures p.m., par la Californie, de la ligne Allan.

ASSEMBLEE DES EPICIERS

Les épiciers de gros et de détail sont convoqués en assemblée ce soir, au Congrès National, à huit heures, et demi.

Le but de cette réunion est la prise en considération du bill que l'association des épiciers présente à la législature, pour assouplir la loi des pharmacies.

BANQUET DES ETUDIANTS EN MEDECINE

Assistance nombreuse et
beaucoup d'entrain!

Le banquet des étudiants en médecine au Queen's Hotel, samedi soir, a été couronné d'un légitime succès. L'assistance était assez nombreuse — 150 convives environ — et l'on s'est amusé en plein. Nous pourrions nous dispenser de ce dernier détail, car ce serait le monde renversé si l'ennui régnait sur la soirée. Les étudiants en médecine ont réuni quelconque de carabins, d'arrières, la monotonie, la mélancolie, et même les plaisirs tranquilles et discrets! Faites place à la gaieté bruyante et tapageuse, aux emportements irrésistibles d'une jeunesse forte et vigoureuse!

Donc, agréable soirée samedi au Queen's. La salle était superbement décorée. Il y eut chant par les étudiants et musique par un orchestre. M. Joseph G. Dupont présidait la table d'honneur, ayant à ses côtés le Dr Rottot, doyen de la faculté, Sir William Hingston, M. J. G. Bergeron, M. P. Hon. P. E. LeBlanc et les docteurs Demers, Mignault, De Cotret, Mercier, Benoit, Brennan, Boulet, Dubé, Desrochers, Foucher, Duhamel, Marsolais, Lorranger, Fortier, St-Denis, Lassalle, Gaston, Maillet, Marien, Harwood, MM. Dupont, père du président, Eugène Tarte, Charbonnel, Lemieux, R. Pégiv, délégué de l'Université Laval de Québec; E. A. Mousseau, délégué du McGill; J. C. St-Pierre, dentiste; L. Bertrand, E.E.L. G. Richard, pharmacie; Hyman Lightstone, du Bishop, etc.

Tout le monde était en appétit et en verve. Les mets étaient bien apprêtés et le vin coulait abondamment. C'est dire que l'entrain ne tarda pas à monter à son paroxysme.

Voici le menu du dîner — un vrai petit chef-d'œuvre sous le double rapport de la composition et de l'impression:

MENU.
Il est donc vrai que tout n'est que (microbe!!)
Même l'homme?
"Surtout l'homme du menu."
HORS D'OEUVRE.
Canapé de Caviar Olieux. Celeri Pâ-Tage. Deux grands fleuves que l'on met à sec au commencement du repas.

POTAGE.
Consommé Impérial à l'Éclair.
Omelette de la que le m'y mette.
POISSON.
Truite Saumonée. Sauce au Beurre.
Pommes de terre du déjeuner. Dufour!
La plus belle, comble que l'homme n'ait jamais faite.

RELEVÉ.
Filets de Boeuf Sautes, au Catinaple de Champignons.
Fèves à la Condé Antipathiques.

ENTREE.
Croustades de Riz de Veau à la Potain.
Petits Pois Des-Jardins.
Café d'Herbe-vieille mais ça se mange.
Rôt. Lettre de l'alphabet que l'on fait cuire à la broche.

ROTI.
Gousses de Fèves à la Pot d'une Cuisse.
Sauce Pommes de terre.
Globe Blanc frotté au Beurre "Mathilde".
Choux de Bruxelles.
Ce chou brave sa cuisine. Il n'y a rien de mieux.

ENTREMETS.
Comme cela.
Pudding à l'Anglaise.
Crème.
Fruit d'été.
Gâteaux au Beurre.
Quel aimable la crème, Laval.

DESSERT.
Pommes Oranges Bananes Noix.
Raisins Verts de Malaga.
C'est tout, divin café dont la douce saveur nous ramène à la vie.

Sans échauffer la tête épanouie (le cœur).
Sans échauffer la tête épanouie (la nature).
Mais... dans certaines circonstances, messieurs.

Au dessert, le président porta les toasts d'usage. Il y eut un grand nombre de discours, sans doute pour ne pas faire mentir la carte du menu qui disait:

"... Quand l'ai diné
J'ai besoin de causer à cœur débou-
tonné."

La santé de l'Université fut portée par M. Bourdon, étudiant, et répondu par M. le docteur Demers. Progressifs considérables faits par Laval depuis quelques années.

M. Edmond Lalonde proposa la santé des "Professeurs et du Doyen." Le Dr Rottot fit un très joli petit discours de cinq minutes. Il conseilla aux étudiants d'aimer l'étude et de se préparer pour les sacrifices de l'avenir.

Sir William Hingston rappela que les étudiants d'autrefois n'avaient pas les avantages que possèdent ceux d'aujourd'hui. Il y a cinquante ans, les étudiants aimaient alors comme aujourd'hui à s'amuser, mais ils n'avaient pas de beaux habits comme de nos jours. En ce temps-là, on hantait en habit d'étole du pays et l'on dinait pour un "shellin" et trois "pences".

Ces réminiscences du passé, dites tantôt en français, tantôt en anglais, ont fort agréé les étudiants.

Un toast aux "anciens gradus" fut porté par M. Lemire et répondu par les L. A. Gagnier, Brennan, Mignault, Dubé, etc. Le Dr L. A. Gagnier a rappelé éloquentement les circonstances du dernier banquet tenu il y a cinq ans sous sa présidence et a conseillé aux étudiants de rester attachés à leur "Alma Mater." Le Dr Mignault a fait l'éloge des bonnes sœurs qui procurent soins des hôpitaux et des malades.

résistance de la soirée. Il a lu des lettres et des télégrammes d'excuse de la part de Sir Wilfrid Laurier, de l'hon. M. Tarte, de l'hon. M. Marchand, de l'hon. M. le maire Préfontaine, etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Bergeron, Leblanc, Donald Hingston, E. A. Mousseau, Jos. Leduc, Rodolphe Pégiv, etc.

Le Dr Rottot prononça la santé du président qui fit une réponse charmante, et les convives se dispersèrent. Les étudiants en médecine ont raison d'être fiers du succès de leur manifestation.

"La Patrie" les en félicite cordialement.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Geo. Dupont, président; Edmond Lalonde, Georges Hébert et Jos. Leduc, Comité de réception; Edmond Lalonde, président; Henri Labrosse, Georges Hébert, Jos. Leduc, Rod. Valiquette et Welly Bernand.

LE BUREAU DE POSTE

Les employés forment une
nouvelle association

Dans un but de protection mutuelle

Les facteurs et commis du bureau de poste de Montréal se sont réunis samedi soir, au nombre d'une centaine à l'hôtel Richelieu, pour exposer des griefs et s'organiser afin d'en obtenir le redressement.

Ils ont décidé de former une association sous le nom de "Association de protection mutuelle du bureau de poste de Montréal," et ont élu sur le champ les officiers suivants: M. J. Ayotte, président; M. Pat. O'Neill, vice-président; M. Alfred Jacques, secrétaire-trésorier, et M. Denis Perrault, secrétaire-adjoint.

Il a été décidé que la nouvelle association aurait ses réunions régulières le premier samedi de chaque mois, et que les membres verseraient une contribution mensuelle de 25 centimes.

Après une discussion assez longue pour régler tous les détails de l'organisation, M. Denis Perrault a exposé les griefs que les facteurs et les commis ont à se faire et les a résumés comme suit: 1^o Suspension des augmentations réglementaires des salaires depuis deux ans; 2^o La suppression des congés annuels; 3^o Le surcroît de travail; 4^o La suppression du privilège de se servir gratuitement des tramways.

Les trois premiers de ces griefs concernent les employés du bureau de poste en général, l'autre ne s'applique qu'aux facteurs.

M. Perrault a proposé que ces quatre griefs principaux fussent inscrits dans les registres et qu'ils servissent de base à la requête qui sera présentée plus tard au gouvernement. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Pour ce qui regarde les augmentations de salaires, les employés du bureau de poste disent qu'ils ont leur entrée par jour, et qu'il arrive aussi qu'ils travaillent depuis le matin sans relâche et même sans prendre le temps de dîner, ils rapportent le soir au bureau des lettres et des journaux qu'ils n'ont pas eu le temps de distribuer.

Les facteurs du quartier St-Jean-Baptiste et d'Hochelaga se plaignent en outre d'être obligés de faire à pied une levée des boîtes postales de leurs districts à 9 heures du soir.

Un comité formé de cinq facteurs et de cinq commis est alors chargé d'élaborer un mémoire dans lequel les quatre griefs ci-dessus seront énoncés avec preuves à l'appui. Ce comité est formé du président de l'assemblée, M. J. Ayotte, du vice-président, M. P. O'Neill, et de MM. J. J. Ryan, A. Jacques, D. R. Perrault, A. Mathieu, J. J. Jones, J. W. Berard, O. Lorranger, Geo. Clarke, Ch. Lefebvre et J. A. Rochelleau.

Le mémoire ainsi qu'une requête portant les signatures d'un grand nombre de citoyens de Montréal, seront envoyés au parlement fédéral.

L'association a décidé de demander aux confrères des autres villes du Canada de s'unir à elle.

On a également décidé de demander d'être affiliés au Congrès Central des Postiers et Travailleurs, comme succursale et avis de motion a été donné à cet effet.

PETITS VOLS.
Le détective Pierre Richard a fait l'arrestation d'un nommé Sylvester Jacques, 19 ans, rue Panet, pour vol de cuir chez M. Vermette, 170 rue Craig. Le prévenu s'est avoué coupable.

Le même détective a arrêté William Goyette, domicilié rue Visitation, pour vol de l'asphalte aux bains Laurentiens. Procès le 25.

BATTU ET VOLE.
Henry Ford, 24 ans, 96 rue Argyre, et James Rowan, 25 ans, 162 rue Prince, ont été arrêtés par les constables Larivière et Laberge, sous soupçon d'avoir, la nuit dernière à minuit, attaqué battu et volé, M. Louis Lafond, 866 rue St-Jacques. L'attaque nocturne aurait eu lieu rue St-Jacques. Les prévenus protestent de leur innocence. L'enquête est en cours.

Ses amis sont très inquiets sur son sort.

Le blessé a été amené à Montréal, et il est à l'hôpital Notre-Dame.

Un nommé W. E. Creighton, s'est fracturé une jambe en tombant sur le trottoir, rue Drolet, samedi soir, et est à l'hôpital Général.

MAUVAIS FILS.
Sa mère le fait arrêter pour vol.

Le juge Denno s'est transporté, samedi après-midi, à la résidence de Mme Mercier, 17 Sanguinet pour prendre la plainte de cette dernière, contre son fils Antoine, qui ne se gêne pas de voler tout ce qu'il trouve dans la maison. Mme Mercier est dangereusement malade. Son fils a été garoté et arrêté par la police Dupré à comparu ce matin devant le juge Choquet et s'est avoué coupable.

Logique enfantine.
Enfants sur les bords du lac du bois de Bédouin.

Tout vaquie un canard qui fut effrayé. Folo, dit sa mère, il ne faut pas faire de mal aux animaux.

L'enfant terrible réfléchit.
—Alors, maman, pourquoi qu'on les mange?

—Je vous annonce son mariage pour le mois prochain, ajoute Balandard.

Godiveau, qui devient sourd, arrive pour dîner chez les Balandard et s'informe de la santé de madame et de mademoiselle.

—Va pas enrhumer, dit celui-ci.
—Ah!

—Je vous annonce son mariage pour le mois prochain, ajoute Balandard.

Les Taxes et les Autorités Religieuses

M. LE CURE ADAM, DU SACRE-COEUR, PARLE DES DISPOSITIONS
DE LA NOUVELLE CHARTE

Les Expropriations et la Taxe d'Eau

M. le curé Adam, de l'église du Sacré-Cœur de cette ville, a rendu, hier, compte de son administration financière. En faisant son rapport financier, M. le curé Adam a dit quelques mots des dispositions de la nouvelle charte qui ont trait aux expropriations de taxes et à la question avait été réglée de manière à pleinement satisfaire les autorités religieuses.

"Plusieurs personnes, dit M. Adam, sont sous l'impression que les églises ne paient absolument rien en fait de taxes. Que l'on se détermine en cela. Il est vrai que les églises, comme les communautés religieuses, ne paient pas de contribution foncière, c'est-à-dire la taxe imposée sur la propriété. Mais elles paient comme les autres propriétés des taxes de consommation, telles que la taxe d'eau, la taxe de la paille, etc.

Quant aux églises, ce sont des institutions publiques et nécessaires, et elles sont exemptes de la contribution foncière, tout comme l'hôtel de ville, les postes de feu et de police, le Palais de Justice, le Bureau de Poste, et toutes les bâtisses qui sont érigées pour le service de la communauté en général."

M. le curé Adam trouve faux notre principe des expropriations. "En quoi, dit-il, les propriétaires de paroisses ont-ils bénéficié des expropriations qui ont été faites pour l'agrandissement du square Viger? En rien du tout."

On devrait lui adopter le système de la ville de Paris. Quand la ville veut faire une amélioration, élargir ou allonger un boulevard, ouvrir une place publique, elle va trouver le propriétaire dont la propriété est évaluée à 10,000 francs. Elle calcule les profits que le propriétaire pourrait réaliser en quelques années, et elle lui offre tant."

La bâtisse devient alors la propriété de la ville, qui en enlève la façade ou la partie qui empêche l'amélioration projetée et elle vend le reste. Paris a ainsi réalisé des millions tant en revenus en plus sur la propriété à cause des améliorations, qu'en spéculations sur les bâtisses ainsi achetées."

M. Adam croit aussi que la ville ne devrait pas spéculer sur les choses de nécessité première comme l'eau. Ainsi Montréal paie de 9 à 11 cents pour pomper l'eau et elle vend cette eau de 20 à 30 cents aux consommateurs.

"C'est en vain, dit M. Adam, que l'on raisonne ainsi: 'Vous ne comptez pas l'acquiesce; il faut compenser les dépenses que nous avons été obligés de faire pour cet aqueduc. Pardon, l'aqueduc fait partie de la dette fondée de la ville et cette dette est tout et chacun des contribuables qui la paient. On ne peut donc mettre en compte l'aqueduc pour justifier le prix de l'eau de 20 et 30 cents quand la ville ne paie que 9 à 11 cents pour la pomper.'"

Les sœurs de la Congrégation de la paroisse du Sacré-Cœur ont deux petites maisonnettes qu'elles louent. Elles paient sur ces maisonnettes les mêmes taxes que les autres propriétaires; elles sont même sujettes aux répartitions d'église, tout comme les propriétaires ordinaires.

Quant au surcroît d'ouvrage, les facteurs déclarent qu'ils sont parfois obligés de travailler jusqu'à 13 heures par jour, et qu'il arrive aussi qu'ils travaillent depuis le matin sans relâche et même sans prendre le temps de dîner, ils rapportent le soir au bureau des lettres et des journaux qu'ils n'ont pas eu le temps de distribuer.

Les facteurs du quartier St-Jean-Baptiste et d'Hochelaga se plaignent en outre d'être obligés de faire à pied une levée des boîtes postales de leurs districts à 9 heures du soir.

Un comité formé de cinq facteurs et de cinq commis est alors chargé d'élaborer un mémoire dans lequel les quatre griefs ci-dessus seront énoncés avec preuves à l'appui. Ce comité est formé du président de l'assemblée, M. J. Ayotte, du vice-président, M. P. O'Neill, et de MM. J. J. Ryan, A. Jacques, D. R. Perrault, A. Mathieu, J. J. Jones, J. W. Berard, O. Lorranger, Geo. Clarke, Ch. Lefebvre et J. A. Rochelleau.

Le mémoire ainsi qu'une requête portant les signatures d'un grand nombre de citoyens de Montréal, seront envoyés au parlement fédéral.

L'association a décidé de demander aux confrères des autres villes du Canada de s'unir à elle.

On a également décidé de demander d'être affiliés au Congrès Central des Postiers et Travailleurs, comme succursale et avis de motion a été donné à cet effet.

PETITS VOLS.
Le détective Pierre Richard a fait l'arrestation d'un nommé Sylvester Jacques, 19 ans, rue Panet, pour vol de cuir chez M. Vermette, 170 rue Craig. Le prévenu s'est avoué coupable.

Le même détective a arrêté William Goyette, domicilié rue Visitation, pour vol de l'asphalte aux bains Laurentiens. Procès le 25.

BATTU ET VOLE.
Henry Ford, 24 ans, 96 rue Argyre, et James Rowan, 25 ans, 162 rue Prince, ont été arrêtés par les constables Larivière et Laberge, sous soupçon d'avoir, la nuit dernière à minuit, attaqué battu et volé, M. Louis Lafond, 866 rue St-Jacques. L'attaque nocturne aurait eu lieu rue St-Jacques. Les prévenus protestent de leur innocence. L'enquête est en cours.

Ses amis sont très inquiets sur son sort.

Le blessé a été amené à Montréal, et il est à l'hôpital Notre-Dame.

Un nommé W. E. Creighton, s'est fracturé une jambe en tombant sur le trottoir, rue Drolet, samedi soir, et est à l'hôpital Général.

MAUVAIS FILS.
Sa mère le fait arrêter pour vol.

Le juge Denno s'est transporté, samedi après-midi, à la résidence de Mme Mercier, 17 Sanguinet

La Patrie

MONTREAL, 23 JAN. 1899

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Les meneurs conservateurs ne pèchent pas par excès de logique et de honnêteté politique.

Dans l'arène fédérale, ils reprochent au cabinet Laurier de ne pas avoir diminué les dépenses.

Dans l'arène provinciale, ils reprochent au cabinet Marchand de réduire trop les dépenses.

Le cabinet Laurier n'a pas diminué le volume général des dépenses pour l'excellente raison que la population du Canada accroît en nombre, en richesse, que notre commerce se développe et que nos revenus augmentent d'année en année, de manière à laisser des surplus dans le trésor public.

M. Marchand est obligé de pratiquer l'économie la plus sévère à Québec, parce que les régimes conservateurs ont tellement endetté la province qu'il est devenu nécessaire d'agir avec la plus extrême prudence — à moins de retourner au régime des impôts et des taxes qui était si cher aux gouvernements tories.

Le "Star" veut savoir — savoir à tout prix — si M. Guité a démissionné ou n'a pas démissionné.

La "Patrie" n'est pas en mesure de satisfaire les désirs du "Star".

Voies, par exemple, ce qu'il peut lui dire.

Si M. Guité n'a pas démissionné, il gardera son mandat. Mais, s'il a démissionné, le comté de Bonaventure élira un partisan du cabinet Laurier par une majorité de 1,000 à 1,500 voix.

Si ces informations peuvent être de quelque intérêt à notre curieux confrère, nous en sommes charmés et ravis.

Sur ce, nous engageons le "Star" à s'enquérir de nouveau si M. Guité a démissionné ou n'a pas démissionné.

LES CONSERVATEURSET LA REFORME SCOLAIRE

Nous n'avons pas encore la majorité au Conseil législatif, et nous devons conséquemment compter avec les résistances de cette Assemblée irresponsable.

C'est la raison qui a engagé le gouvernement Marchand à modifier son bill de l'Instruction publique, les déclarations de l'hon. M. Robidoux en font foi.

A la dernière session, les conservateurs s'opposèrent avec opiniâtreté à la loi Robidoux, parce qu'elle comportait la création d'un ministère de l'Instruction publique. Or, à cette session, nos amis ont fait disparaître ce qui est aux yeux de nos adversaires une grave objection, pour pousser immédiatement à la réalisation des réformes les plus pressantes et les plus effectives.

Cependant, M. Flynn et ses amis n'en persistent pas moins à combattre la politique du gouvernement.

Ils n'y vont pas carrément, à visière levée, mais ils s'acharnent tout simplement à condamner M. Marchand, parce qu'il aurait modifié son programme, parce qu'il aurait emprunté certains projets de réforme aux conservateurs.

L'an dernier, ils censurèrent le gouvernement Marchand parce qu'il demandait la création d'un ministère de l'Instruction publique, cette année ils le censurent à nouveau parce qu'il ne fait pas la même demande.

Jusqu'où ne vont-ils pas ! M. Flynn réclame pour lui le mérite d'avoir proposé la gratuité des livres, il y a deux ans, et, dans le même discours, il parle contre la gratuité. M. Leblanc et M. Pelletier tiennent la même position jour et contre.

Voyons, messieurs les conservateurs, tranchez donc votre attitude devant le pays.

Étes-vous pour la gratuité des livres, étes-vous pour la diffusion de l'enseignement, étes-vous pour le relèvement de l'école primaire ? Étes-vous pour le progrès et l'avancement des masses ?

Soyez convaincus que vous ne nous empêcherez pas de poursuivre la réalisation de ce qui est essentiellement de bien public et que le peuple est trop renseigné et trop éclairé aujourd'hui pour se laisser égarer par vos discours équivoques, sans queue ni tête.

Nous défions le parti conservateur à l'Assemblée législative de voter contre la gratuité des livres : le jour où ils commettront cette folie, ils ne seront plus capables de faire élire un seul député dans toute la province de Québec.

D'autre part, s'ils continuent à écrire et à parler contre le bill de réforme scolaire, et s'ils finissent par l'appuyer de leur vote, cela démontrera au public qu'ils manquent de bonne foi.

Le "Sorelois" nous annonce que M. Alphonse Desjardins, ancien collègue de sir Charles Tupper, songe à se présenter à Hochelaga, aux prochaines élections fédérales.

Si le fameux ministre des fusils veut une honnête réaction celle que M. Bruneau lui a donnée à Richelieu, il n'a qu'à tenter la fortune à Hochelaga. M. Madore s'annonçait on ne peut mieux avec ce cher M. Desjardins.

BUFFALO ET MONTREAL

Le port de Buffalo a manutentionné en 1898 268,000,000 de minots de grains et de farine, dont une très grande partie venant de l'Ouest canadien.

Il convient de dire que la route de Buffalo est économique, pourvue d'un outillage tout à fait moderne et répond à tous les besoins d'un trafic rapide et à bon marché.

Nous sommes à donner à la majestueuse et unique route du Saint-Laurent, les améliorations dont elle a besoin pour prendre sa part de notre propre trafic national. Le creusement des canaux nous amènera les grandes barges du lac Supérieur, le port de Montréal aura bientôt les 6-8-valeurs et tous les engins de trafic qui marquent la supériorité des grands havres américains sur le nôtre, et qui détourneront fatalement le gros du commerce d'exportation des grains de l'Ouest, vers nos eaux.

Songe-t-on bien à l'activité que cela donnera à Montréal, quand nous aurons à faire dans notre port le transbordement de cent millions de minots de grains de plus qu'à la dernière saison. Plus de steamers viendront dans notre rade, plus d'hommes travailleront, plus d'argent circulera et la métropole aura acquis une importance commerciale énorme.

Avec le creusement des canaux, avec le port amélioré de Montréal, avec les raccordements de l'entrepreneur Parry Sound, avec nos ports d'hiver, il est incontestable que nous devons enlever à Buffalo la moitié et plus de son trafic occidental.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

Le gouvernement Laurier apporte à cette question du transport, à ce haut problème économique, un souci constant et des efforts patriotiques. D'ici à cinq ans, la route du Saint-Laurent sera métamorphosée, Montréal sera un port agrandi et le programme du trafic canadien par les voies canadiennes, aura subi une application irréversible.

Nous demandons au peuple de bien suivre le travail gigantesque du gouvernement d'Ottawa pour le développement de notre voie nationale.

BULLETTIN

Une correspondance de Londres dit que les "quatre canadiens" pourraient trouver un vaste débouché sur le marché anglais.

A une séance du Synode Protestant, hier, le pasteur Cunningham a eu l'audace d'affirmer que la majorité de 94,000 voix donnée par la province de Québec contre la "Prohibition" avait été obtenue frauduleusement pour au moins la moitié.

On s'est vu prouver, M. le pasteur ?

La Perse ne cesse pas, depuis quelques années, de chercher à s'élever au rang des puissances européennes. Se sentant menacée par l'Angleterre, la Russie et la Turquie à la fois, et ne voulant pas tomber sous le joug d'aucun de ces États, elle a pris l'initiative d'une série de réformes de nature à lui permettre de lutter, en se mettant à leur niveau, contre les pays dont elle a pu un instant, ruinée et affaiblie, écarter les convoitises.

C'est ainsi que le gouvernement persan a décidé de créer 600 nouvelles écoles en, dans toutes, l'on apprendra le français, entre autres choses.

L'armée doit subir également de grandes transformations, et d'importantes commandes seraient sur le point d'être faites dans les grandes manufactures d'armes en France.

L'article 14 des résolutions de 1895 voulait que les partis politiques fussent équitablement représentés dans le Sénat : John A. Macdonald disait à cette époque qu'il serait impossible à aucun cabinet de remplir la Chambre Haute de ses partisans dans l'attente de la domination et que tous les actes de son administration auraient pour but d'attirer la sympathie et l'harmonie entre les deux chambres dans les travaux législatifs ; Languevin promettait que les gouvernements veilleraient aux intérêts de l'opposition aussi bien qu'à ceux du parti ministériel dans la composition du Sénat ; Cauchon assurait qu'au lieu d'y avoir jamais de conflits entre les deux chambres et l'ambition déclarait que les sénateurs seraient choisis parmi les hommes de mérite et de valeur.

Or, considérez impartialement ce qu'a fait le parti tory au Sénat dans ses vingt-cinq années de pouvoir et vous ne pourrez vous empêcher de reconnaître la réforme de notre Haute Assemblée.

L'hon. M. Béchéné, ministre de l'Agriculture, a prononcé un vigoureux discours sur la question de la réforme scolaire. Il a démasqué les manœuvres odieuses des chefs de l'opposition et montré, qu'envers et contre tous, le gouvernement saurait faire tout son devoir et que rien ne l'arrêterait dans la voie qu'il s'est tracée, de donner à l'enseignement de la jeunesse toute l'assistance possible. Dans une improvisation pleine de chaleur et de franchise, il n'a pas été long à détruire la mince échafaudage d'accusations portées par ses adversaires, il a mis au grand jour leurs faiblesses et toute la population de la province ne pourra que lui savoir gré d'avoir avec la plus grande sincérité laissé parler la voix de la conscience et de la raison dans l'intérêt de nos enfants.

Son magnifique plaidoyer en faveur de la cause de l'Instruction n'a d'ailleurs pas tardé à porter d'heureux fruits, même chez les conservateurs. A la fin de la séance de jeudi soir, il y avait un ou plusieurs orateurs disposés à regretter encore, et sur la demande de M. Hackett, l'Assemblée s'est ajournée au lendemain. Or, à la séance de vendredi, malgré le répit accordé à M. Flynn par l'hon. M. Marchand, il ne s'est trouvé personne du côté de l'opposition pour ressasser les arguments de M. Flynn et la loi a passé en seconde lecture, sans autre forme de procès.

L'exemple sera-t-il suivi ? Il est difficile de le prévoir. Quoi qu'il en soit, tous les amis du peuple, tous ceux qui ont réellement à cœur les progrès de l'Instruction se joindront à nous pour féliciter l'hon. M. Béchéné de son vigoureux et patriotique discours en faveur de cette œuvre d'intérêt national qu'il appelle l'Instruction élémentaire.

Paris lui brûlait les pieds. D'ailleurs, l'ordre était préemptoire, et il prit le premier bateau à destination de Montréal.

Par un singulier hasard, il se trouva qu'un vieux clerc, visiteur intime dans sa famille, fut son compagnon de cabine, et durant le voyage, par une belle journée de septembre, qu'ils se promenaient sur le pont, il ouvrit son cœur à son vieil ami et lui raconta ses malheurs.

—N'ayez crainte, mon enfant, dit le pasteur, je vous connais trop pour interpréter à votre désavantage ce que je pourrais lire sur cette fatale carte. Allez la chercher, je vous traduirai fidèlement ce qu'elle contient.

L'esprit déjà soulagé, mais anxieux plus que jamais de connaître enfin la cause de tous ses maux, Stanton ne fit qu'un bond du pont à sa cabine.

Il ouvrit fiévreusement sa malle. La carte avait disparu et il ne put jamais la retrouver.

FRANÇOISE.

LE SCANDALE HOOLEY

Le rapport officiel sur la fameuse banqueroute

Londres, 23.— Le rapport officiel au sujet de la scandaleuse banqueroute de Hooley a été livré au public. D'après ses conclusions, Hooley devra nécessairement subir un procès devant un jury, et est passible de deux ans de travaux forcés, pour l'affaire de la "Reston Pneumatic Tire".

Hooley avait acheté 20,000 actions de la compagnie. Le même jour le capital de celle-ci était élevé de £30,000 à £70,000 par l'émission de 40,000 actions à £1. Alors Hooley offrit d'acheter toutes les actions à £2 chaque. Les directeurs conseillèrent au public de ne pas vendre, et le prix des actions monta à £7. Hooley profita de l'excitation pour vendre ses siennes et réalisa un bénéfice de £30,501 qu'il partagea avec les directeurs Lawson et Bradshaw.

Il n'avait pas renoncé à l'idée d'acquiescer le français, mais, il voulait, comme il dirait, prendre quelques semaines de vacances avant de se donner un professeur.

Déjà, il s'orientait parfaitement par

toutes les rues de Paris. Un jour, qu'il était à flâner sur le boulevard, une dame très "smart", comme on dit aujourd'hui, laissa tomber son portefeuille en passant devant lui. Calamement, Edward Stanton le ramassa et le remit à sa propriétaire.

Celle-ci s'inclina en signe de remerciement, puis ouvrit le portefeuille, elle lui remit une carte de visite sur laquelle étaient écrites quelques lignes.

Notre Anglais vit bien que ce n'était pas une adresse, mais ne put naturellement comprendre ce qui y était tracé.

De retour à son hôtel, il se hâta de demander au premier garçon qu'il rencontra de lui traduire le billet qu'il venait de recevoir.

A sa grande surprise, le garçon, après en avoir fait la lecture, fronga les sourcils, lui remit la carte, sans dire un mot et s'éloigna précipitamment.

A peine de retour dans sa chambre, que le gérant de l'hôtel vint l'y trouver et après un long préambule lui signifiait le plus poliment possible de se choisir un autre gîte, sous le prétexte banal qu'on avait un besoin immédiat de la chambre qu'il occupait.

—Mais une autre serait aussi bien, dit le pauvre Stanton assés interloqué.

—Bien fâché, il n'y en avait plus d'autre, répliqua le gérant.

Et cependant, au déjeuner encore, on avait parlé d'un petit nombre de touristes que l'on avait en ce moment.

Stanton dit donc désemparé, à Paris, ce ne sont pas les hôtels qui manquent ; le soir, notre anglais était aussi bien installé que dans la pension qu'il venait de quitter.

Son nouveau propriétaire vint le visiter et causa amicalement bien qu'en mauvais anglais, avec lui, tandis qu'il rangeait le contenu de sa malle dans les tiroirs de sa commode.

Rencontrant la carte de visite par hasard, au fond de sa malle, la curiosité lui revint de savoir ce que signifiaient les mots qui y étaient tracés et il pria le propriétaire de l'hôtel d'en prendre connaissance.

Mais à peine avait-il jeté les yeux sur cette écriture que le propriétaire se levant tout à coup, dit à son nouveau pensionnaire :

—Il est inutile, monsieur, de défaitre votre malle, je dois vous déclarer que nous ne pouvons vous garder plus longtemps ici.

Et il sortit aussitôt sans plus d'explication.

Forcé fut donc à notre malheureux héros, de se choisir un autre toit.

Ses deux expériences, l'ayant rendu plus prudent, la carte de visite, cause de ses récents désagréments, ne vit pas le jour dans son nouveau logis.

Le lendemain, par exemple, ayant à traiter d'affaires avec la banque, succursale de la sienne, il profita de l'occasion pour demander conseil au gérant, produisant en même temps le mystérieux billet.

Le gérant lui remit le carton glacé, et, silencieusement, sortit du bureau sans même lui donner un congé poli.

Quelques heures après, de retour à son hôtel, un câblogramme du Canada lui était remis dans lequel ses directeurs lui annonçaient qu'il ne devait plus dorénavant traiter aucune affaire au nom de la banque et de revenir promptement chez lui.

Imaginez le désespoir du pauvre garçon, désespéré d'autant plus profond, que la cause demeurait un mystère qu'il n'osait plus maintenant tenter d'élucider.

Paris lui brûlait les pieds. D'ailleurs, l'ordre était préemptoire, et il prit le premier bateau à destination de Montréal.

Par un singulier hasard, il se trouva qu'un vieux clerc, visiteur intime dans sa famille, fut son compagnon de cabine, et durant le voyage, par une belle journée de septembre, qu'ils se promenaient sur le pont, il ouvrit son cœur à son vieil ami et lui raconta ses malheurs.

—N'ayez crainte, mon enfant, dit le pasteur, je vous connais trop pour interpréter à votre désavantage ce que je pourrais lire sur cette fatale carte. Allez la chercher, je vous traduirai fidèlement ce qu'elle contient.

L'esprit déjà soulagé, mais anxieux plus que jamais de connaître enfin la cause de tous ses maux, Stanton ne fit qu'un bond du pont à sa cabine.

Il ouvrit fiévreusement sa malle. La carte avait disparu et il ne put jamais la retrouver.

FRANÇOISE.

LE SCANDALE HOOLEY

Le rapport officiel sur la fameuse banqueroute

Londres, 23.— Le rapport officiel au sujet de la scandaleuse banqueroute de Hooley a été livré au public. D'après ses conclusions, Hooley devra nécessairement subir un procès devant un jury, et est passible de deux ans de travaux forcés, pour l'affaire de la "Reston Pneumatic Tire".

Hooley avait acheté 20,000 actions de la compagnie. Le même jour le capital de celle-ci était élevé de £30,000 à £70,000 par l'émission de 40,000 actions à £1. Alors Hooley offrit d'acheter toutes les actions à £2 chaque. Les directeurs conseillèrent au public de ne pas vendre, et le prix des actions monta à £7. Hooley profita de l'excitation pour vendre ses siennes et réalisa un bénéfice de £30,501 qu'il partagea avec les directeurs Lawson et Bradshaw.

Il n'avait pas renoncé à l'idée d'acquiescer le français, mais, il voulait, comme il dirait, prendre quelques semaines de vacances avant de se donner un professeur.

Déjà, il s'orientait parfaitement par

toutes les rues de Paris. Un jour, qu'il était à flâner sur le boulevard, une dame très "smart", comme on dit aujourd'hui, laissa tomber son portefeuille en passant devant lui. Calamement, Edward Stanton le ramassa et le remit à sa propriétaire.

Celle-ci s'inclina en signe de remerciement, puis ouvrit le portefeuille, elle lui remit une carte de visite sur laquelle étaient écrites quelques lignes.

Notre Anglais vit bien que ce n'était pas une adresse, mais ne put naturellement comprendre ce qui y était tracé.

De retour à son hôtel, il se hâta de demander au premier garçon qu'il rencontra de lui traduire le billet qu'il venait de recevoir.

A sa grande surprise, le garçon, après en avoir fait la lecture, fronga les sourcils, lui remit la carte, sans dire un mot et s'éloigna précipitamment.

A peine de retour dans sa chambre, que le gérant de l'hôtel vint l'y trouver et après un long préambule lui signifiait le plus poliment possible de se choisir un autre gîte, sous le prétexte banal qu'on avait un besoin immédiat de la chambre qu'il occupait.

—Mais une autre serait aussi bien, dit le pauvre Stanton assés interloqué.

—Bien fâché, il n'y en avait plus d'autre, répliqua le gérant.

Et cependant, au déjeuner encore, on avait parlé d'un petit nombre de touristes que l'on avait en ce moment.

Stanton dit donc désemparé, à Paris, ce ne sont pas les hôtels qui manquent ; le soir, notre anglais était aussi bien installé que dans la pension qu'il venait de quitter.

Son nouveau propriétaire vint le visiter et causa amicalement bien qu'en mauvais anglais, avec lui, tandis qu'il rangeait le contenu de sa malle dans les tiroirs de sa commode.

Rencontrant la carte de visite par hasard, au fond de sa malle, la curiosité lui revint de savoir ce que signifiaient les mots qui y étaient tracés et il pria le propriétaire de l'hôtel d'en prendre connaissance.

Mais à peine avait-il jeté les yeux sur cette écriture que le propriétaire se levant tout à coup, dit à son nouveau pensionnaire :

LETTRE DE QUEBEC

Parlement, Tribune des Journalistes le 21 janvier 1899.

Le "Courrier du Canada", l'organe officiel de l'opposition à Québec, posait, l'autre jour, la question suivante :

"Si le gouvernement Marchand a de l'argent pour donner des livres de classes aux enfants des riches, pourquoi ne donne-t-il pas aux municipalités le moyen de payer convenablement les instituteurs et institutrices ?"

Quels soucis touchants nos bons conservateurs n'ont-ils pas aujourd'hui pour cette personnalité de notre société si digne de l'intérêt et de la protection de l'Etat : l'instituteur (ou institutrice) des écoles primaires !

Mais votre sollicitude a été trop tardive, M. Chapais.

Il y a longtemps déjà que vous n'êtes plus prié à table par le peuple, vous et les chefs de votre parti.

Votre politique d'attrape-nigauds, comme dirait votre ami le député de Laval, et vos jérémiades sont comme les offres de services qui ne coûtent rien à certains officieux encombrants.

Cela fait hausser les épaules, et l'on passe.

Vous devez pourtant en avoir souvenir, en l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le peuple, exaspéré d'avoir été tant dupé, a culbuté l'aristocratie du pinacle.

N'en avez-vous cure, le gouvernement a sur son programme l'amélioration de la condition des instituteurs, et il était animé de cette sollicitude en introduisant dans la nouvelle loi de l'éducation l'uniformité et la gratuité des livres.

En effet, le budget du père de famille — et surtout du père de famille pauvre — n'étant plus grevé des dépenses souvent lourdes qu'entraînait l'achat des livres divers exigés pour les différentes classes d'enseignement et la plupart du temps aussi variés qu'il y a d'écoles, il sera plus facile aux contribuables de mieux rémunérer les services des instituteurs et des institutrices, de leur donner plus de confort.

L'école apprend mieux et fait plus profit à l'étude grâce aux facilités offertes par le nouveau mode d'enseignement. (Pourquoi en serait-il autrement en cette province que dans les autres pays où la gratuité des livres et la méthode concentrique ont produit des résultats si satisfaisants ?)

L'école, dis-je, s'instruit mieux, les parents seront encouragés et apprécieront mieux la nécessité de procurer aux enfants les connaissances qu'ils leur font indispensables pour les luttes de la vie et l'amélioration de leur sort. Partant, ils trouveront raisonnable de payer convenablement les maîtres et maîtresses d'école. Or si aujourd'hui on montre tant d'apathie pour l'Instruction dans certains milieux, on ne saurait le nier, cela est dû aux dépenses et à l'inefficacité de l'enseignement primaire actuel.

Mais le gouvernement n'entend pas en rester là, et il ne peut exécuter tout son programme en un jour.

Grâce à sa politique financière, approuvée même par des journaux torys comme la "Gazette" de Montréal, le budget de notre province aura bientôt été équilibré.

Alors les allocations pour l'Instruction publique seront augmentées, les luttes de la vie et l'amélioration de leur sort. Partant, ils trouveront raisonnable de payer convenablement les maîtres et maîtresses d'école. Or si aujourd'hui on montre tant d'apathie pour l'Instruction dans certains milieux, on ne saurait le nier, cela est dû aux dépenses et à l'inefficacité de l'enseignement primaire actuel.

Mais le gouvernement n'entend pas en rester là, et il ne peut exécuter tout son programme en un jour.

Grâce à sa politique financière, approuvée même par des journaux torys comme la "Gazette" de Montréal, le budget de notre province aura bientôt été équilibré.

Alors les allocations pour l'Instruction publique seront augmentées, les luttes de la vie et l'amélioration de leur sort. Partant, ils trouveront raisonnable de payer convenablement les maîtres et maîtresses d'école. Or si aujourd'hui on montre tant d'apathie pour l'Instruction dans certains milieux, on ne saurait le nier, cela est dû aux dépenses et à l'inefficacité de l'enseignement primaire actuel.

Mais le gouvernement n'entend pas en rester là, et il ne peut exécuter tout son programme en un jour.

Grâce à sa politique financière, approuvée même par des journaux torys comme la "Gazette" de Montréal, le budget de notre province aura bientôt été équilibré.

Alors les allocations pour l'Instruction publique seront augmentées, les luttes de la vie

Grande Cérémonie Religieuse

(Suite de la 3ème page)

C'est le cas de l'humanité dans son état actuel, et voilà pourquoi Notre-Seigneur a fondé sa religion sur le grand principe de l'autorité; voilà pourquoi le catholicisme repose sur ce principe comme sur une base essentielle, aussi nécessaire à son existence que les assises et les colonnes le sont à la basilique.

La société civile elle-même ne tire-t-elle pas de l'autorité sa grandeur et sa vie? Ce pouvoir peut changer de nom, il peut changer de forme, il peut changer de maître; mais partout il s'impose comme un besoin social. Quand on n'est pas le droit qui commande, c'est la force qui asservit, que cette force soit l'épée d'un César ou le harnais d'un bulletin jetté dans l'urne d'un scrutin national. Seulement, Dieu a fait preuve d'une sagesse inconnue aux hommes. En créant son Eglise, il ne l'a pas livrée à tout courant d'opinion et à tout vent de doctrine, il l'a mise à l'abri des coups de main de la violence, des perfidies de la ruse, des surprises de l'inconstance et de la légèreté; il en a établi l'autorité légitime sur un roc infranchissable, sur un socle indestructible, sur un socle ecclésiastique et divin, contre lequel les efforts de Satan, les calculs de la politique, les audaces de l'impunité sont venus et viendront éternellement se briser. "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle", (Math. XVI, 18).

C'est là que se trouve la vraie promesse, de ces illusions dynastiques destinées, tôt ou tard, à s'évanouir dans la fumée d'une bataille ou les affres de la mort. L'écho de cette parole retentit depuis des siècles, et il n'a rien perdu de sa force. Hier encore, nous célébrions la fête du Siège de Saint-Pierre, de cette Chaire d'où le Prince des Apôtres donnait au monde ses enseignements et promulguait ses volontés. Allez à Rome contempler ce trône; vous y verrez non pas une ruine, non pas la mélancolique souvenir d'un royaume déchu, mais le piédestal vénéré d'une gloire grandissante, le symbole d'un empire que rien n'ébranle et qui touche aux confins de la terre.

II

Quelle splendide organisation, M. F., que celle de l'Eglise catholique, et comme ce puissant accord, ce merveilleux équilibre de toutes les forces vivantes qui entrent dans son gouvernement démontre bien la divinité de son origine!

Au centre, et dans une majesté à laquelle aucune majesté humaine n'est comparable, se dresse le pouvoir pontifical. C'est la tête de l'Eglise, le foyer vivant de ses droits, la source féconde de ses pouvoirs, la clef de voûte de tout l'édifice religieux. Formée d'après l'idéal monarchique, cette magistrature sans rivale plane bien au-dessus des royautés humaines, dont elle cumule les prérogatives sans être exposée aux erreurs et aux excès qui ne sont que trop souvent l'écueil des têtes couronnées. Les sages tempéraments qui entourent la puissance papale, les Cardinaux, le Sacré Collège, les Congrégations romaines, loin d'amoindrir son influence, ne font que la mettre en plus haut relief et donner à ses actes plus d'efficacité. Le Pape régit et gouverne. Sa juridiction, comme celle du Christ, s'étend immédiatement sur l'ensemble des membres de l'Eglise, mais encore à chacun d'eux, aux évêques et aux évêques, aux pasteurs et à leurs ouailles. Le Concile du Vatican l'a défini en termes précis qui ne laissent place à aucune équivoque.

Toutefois, M. F., la divine constitution du pouvoir pontifical, l'assistance spéciale dont il jouit, les privilèges dont il est orné, sauf exception l'infailibilité, n'excluent pas l'usage des moyens que la prudence humaine suggère dans le gouvernement des peuples. Dieu ne gouverne-t-il pas le monde par le ministère des causes secondes ou des agents naturels? Or, humainement parlant, il est impossible qu'un seul homme, malgré le nombre et le dévouement de ses ministres immédiats, régit, comme il convient, une société aussi vaste et aussi complexe que l'Eglise. Il lui faut des aides, des auxiliaires régulièrement constitués qui, chargés d'une partie de l'administration religieuse, exercent sous sa dépendance, une juridiction incontestée.

Ces aides du Pape, ces auxiliaires constitués de la loi, divin lui-même, c'est-à-dire de la volonté de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce sont les évêques que "le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu" (Act. XX, 28). Les évêques, (selon l'expression même de S. S. LÉON XIII, Encyclique "satis cognitum") ne sont pas de simples vicaires du Souverain Pontife; ils sont des instruments dont l'action puissante disparaît avec le mandat d'occasion qui les a créés. Non, ce sont les chefs réguliers des églises particulières, des pasteurs voulus de Dieu pour remplir auprès des fidèles, un rôle indispensable, inhérent à la constitution même de l'Eglise catholique.

Issus des entrailles du peuple, vivant de sa vie, participant au courant de ses idées et de ses besoins, ces hommes graves et prudents, ces médiateurs naturels entre le Pape et ses sujets. C'est sur eux que le Pontife romain se décharge du soin des âmes disséminées en tant de diocèses. A eux de faire connaître les enseignements de la foi, d'interpréter, d'après les données des pages inspirées de la Bible; à eux de promulguer à la suite du Saint-Siège, d'expliquer ou de commenter au besoin, les décrets conciliaires et les encycliques papales. Briser cet ordre hiérarchique, substituer à cette coordination des pouvoirs personnels des intérêts passagers, c'est méconnaître l'organisation, c'est méconnaître l'Eglise, faire brèche à son autorité, et s'exposer à déchoir dans des doctrines pernicieuses du libre examen.

L'évêque tient de Dieu lui-même un pouvoir discrétionnaire qu'il sait exercer pour le plus grand bien des âmes. La religion, sans doute, est immuable dans sa nature; immuable sont ses dogmes et les principes de morale qui forment l'objet de nos croyances religieuses. Mais les règles de conduite, basées sur ces principes, doivent nécessairement s'adapter aux circonstances de temps, de personnes et de lieux, dont le caractère influe sur la manière de les appliquer. Le saint, tout le même partout, produit-il partout les mêmes fruits, exerce-t-il partout la même action? Ainsi, en quel que sorte, en est-il de l'Eglise. C'est aux évêques, Mes Frères, aux chefs spirituels de chaque diocèse d'étudier

les besoins des peuples qui leur sont confiés et de prendre en temps opportun les mesures les plus propres à sauvegarder leur foi, leur piété, leur vie. Cette liberté d'action laissée à l'épiscopat catholique, cette diversité administrative dans l'unité de doctrine et de gouvernement général démontre jusqu'à l'évidence que l'Eglise n'est pas un simple automate sans mouvement et sans vie, mais bien un corps vivement organisé, déployant, sous la haute direction de son chef et dans un harmonieux ensemble, de toutes ses parties, toute la puissance et toute la fécondité de son être.

Quoi de plus beau, quoi de plus admirable que cette immense société des âmes où, des sommets du Vatican jusqu'au plus humble toit curial, la hiérarchie s'échelonne par degrés si prudemment ménagés; où l'autorité, quel qu'en soit le titre, est chose sainte et sacrée; où le pouvoir suprême conserve toute sa force, exerce toute sa souveraineté, sans craindre de son poids les pouvoirs inférieurs; où l'on ne respecte l'un qu'en vénérant les autres; où la lumière, la vérité et la vie descendent à flots continus du Pape aux évêques, des évêques aux prêtres, des prêtres aux fidèles, tandis que le respect, l'estime, la reconnaissance montent de tant d'âmes croyantes par les prêtres et les évêques jusqu'au Vicaire de Jésus-Christ! C'est comme un flux et reflux d'enseignement et de foi continu, de commandement et de soumission, de bienveillance et d'amour mystérieux, marquée qui emporte avec elle les générations humaines à l'océan sans rivage des éternelles félicités!

III

J'ai dit, Mes Frères, que le catholicisme, de par sa nature même, est une religion d'autorité. Cette autorité, empruntée au maître de toute création, projette son action bienfaisante sur tout ce qui touche au bien de la foi et au salut des âmes. Il n'est pas

des hypothèses gratuites qu'un enseignement infallible ou une tradition autorisée condamne.

C'est encore le droit de dire aux politiques de toute couleur et de toute nuance: "Il faut que Jésus-Christ règne sur les peuples comme sur les individus. Faisons-lui la place, aussi large que les circonstances le permettent et que la dignité d'un Dieu fait homme le requiert. Ce Roi n'est pas un despote, n'est pas un frondeur, n'est pas un démolisseur; c'est un roi plein de bonté et de mansuétude, "rex tuus venit tibi mansuetus" (Math. XXI, 5), c'est le prince de la paix, "princeps pacis" (Is. IX, 6).

Ah! Mes Frères, si l'Eglise ne lut-tait que pour des intérêts temporels, si elle n'avait pour but que de se tailler des revenus dans le domaine public et d'assurer à ses ministres une vie opulente et fastueuse, si on la voyait se renouer, s'agiter en tous sens pour arracher à une puissance rivale des avantages de commerce, des débris d'armée en déroute ou des lambeaux de continent, je comprendrais la défiance des pouvoirs séculiers, leurs susceptibilités, leurs craintes, leur animosité. Mais, non Dieu! qu'est-ce que veut l'Eglise en affirmant son autorité, en étendant son influence, en invoquant même certains privilèges? Ce qu'elle veut? Vous le savez tous: accomplir une plus grande somme de bien, secourir un plus grand nombre de pauvres, soulager un plus grand nombre de malheureux, convertir ou consoler un plus grand nombre d'âmes, prêcher avec plus de liberté l'Evangile de la pénitence et du renouveau, imprimer plus efficacement dans le cœur de l'enfance et de la jeunesse les saines notions religieuses, sans lesquelles l'homme se perd, les familles se corrompent, la société elle-même court à sa ruine.

Est-ce bien là une influence qu'il faille redouter, une autorité qu'il faille

LE PALLIUM

plus facile d'en limiter l'influence qu'il ne l'est de tracer des frontières à la justice et à la conscience. D'ambitions monarchiques, d'orgueilleux potentats tout cette œuvre vénérable, mais l'histoire d'un Bonaparte et d'un Julien l'apostolat ne le veut citer que ces deux noms—est là pour démontrer qu'on ne brava pas impunément les foudres du ciel.

De nos jours, la même prétention s'affirme sous le couvert de mots pompeux et de spécieux systèmes. On rêve je ne sais quelle transformation du monde, je ne sais quelle évolution de la foi et de l'Eglise. A entendre ces étranges novateurs, l'autorité ecclésiastique, bonne et utile dans les temps d'ignorance et de servilisme grossier, devrait, sinon disparaître totalement, du moins s'effacer peu à peu et céder la place aux progrès de l'âge présent, progrès de la société impatiente de tout frein religieux, progrès de la raison affranchie de tout joug dogmatique, progrès des sciences naturelles, historiques et critiques dans lesquelles on s'accorde toute hardiesse et toute licence.

Mes Frères, en aucun temps le pouvoir religieux n'a compris l'essor d'une sage et honnête liberté. La science ne date pas d'hier. Aux âges les plus glorieux de la foi, il y a eu des savants, il y a eu des penseurs, il y a eu des initiateurs non seulement dans le domaine abstrait de la métaphysique, mais aussi dans les recherches positives, concrètes de l'expérience et de l'étude captivante des graves problèmes sociaux. L'Eglise favorisait alors ces efforts de l'esprit humain; elle les favorisait encore aujourd'hui. Mais ce qu'elle réclame, ce qu'elle revendique en toute justice, c'est le droit (qui est en même temps un devoir) de ne défendre contre ce qu'elle sait être des empiètements et des erreurs.

C'est le droit de dire aux savants: "Je connais Quelqu'un de plus savant que vous. La vraie science n'est pas celle qui s'ingénie à tirer des conclusions contre l'auteur de toute science, contre Dieu, sa doctrine et son Eglise."

C'est le droit de dire aux représentants de la critique moderne: "Saluez la poussière des manuscrits; fouillez les archives du monde; évaluez du tonbeau tout ce qui a porté un nom, tout ce qui a parlé une langue; je ne crains pas la lumière. Mais n'allez pas décrire de ces faits, de ces révélations du passé, des conséquences qui n'y sont pas contenues; n'allez pas bâtir sur ces données, trop souvent incertaines, des systèmes arbitraires que la foi tient pour suspects, Ainsi soit-il!"

le mettre en tutelle, une puissance qu'il faille traiter comme une rivale ambitieuse et jalouse? Assurément non, et si ces sentiments de défiance, d'hostilité envers l'Eglise ont produit en Europe tant de mal, disons plus, tant de ravages; s'ils ont couronné l'autorité de tout pouvoir fait pour s'entendre, entre deux sociétés qui ont besoin de concorde et d'union, une si triste expérience est bien propre à nous mettre en garde contre de tels égarements.

Dieu, espérons-le, ne permettra pas que ce beau Canada, si religieux, si catholique et qui donne encore à l'Eglise des marques si touchantes de respect et d'attachement, suive jamais la pente fatale par laquelle des peuples illustres sont descendus à l'apostasie nationale.

Nous avons pour premier gage de cette espérance l'infatigable dévouement de nos guides spirituels, leur zèle éclairé et vigilant en tout ce qui concerne la foi et la doctrine, mais aussi et à un degré non moins remarquable leur ardente charité, leur paternelle condescendance pour les classes les plus humbles de la société, leur esprit d'abnégation et de sacrifice qui en fait de vrais amis du peuple, des bienfaiteurs et des apôtres.

Nous avons un second motif d'espérance dans le patriotisme de nos hommes publics, si heureux de travailler à la prospérité du pays, si désireux de promouvoir ses véritables intérêts et de ne permettre de l'ajouter, si persuadés que sans la religion, sans l'action du clergé, sans le travail obscur mais efficace des communautés religieuses, la Canada et, en particulier, la province de Québec ne tarderait pas à déchoir du rang où l'on l'a placé près de trois siècles de gloire.

Enfin la fête de ce jour, si belle, si imposante et qui réunit autour du distingué prélat dont l'Eglise de Québec est justement fière, avec l'élite de la population, les plus hautes sommités civiles et religieuses, contribue, elle aussi, à affermir notre confiance et à nous faire entrevoir pour l'avenir de notre pays des jours de paix et de bonheur dans le respect mutuel de tous les droits et l'accomplissement fidèle de tous les devoirs.

Daignez, Monseigneur, par votre bénédiction confirmer en nos cœurs cette douce persuasion, et appeler sur toutes les personnes présentes la lumière qui félicite, le pardon qui purifie, la grâce qui sanctifie et qui sauve. Ainsi soit-il!

Après la messe, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a prêté entre les mains du célébrant le serment de fidélité à la Sainte Eglise Romaine, et Sa Grandeur Monseigneur Duhamel la revêtu de l'insigne du Pallium, marque de la plénitude de sa juridiction.

Les Révérends Messieurs Lindsay et Belandier agissaient comme diacres d'honneur, à l'imposition du pallium. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a donné solennellement sa bénédiction et la cérémonie s'est terminée par le chant de l'Hymne d'Action de Grâce, le "Te Deum".

Après la messe, les membres du clergé de Québec ont présenté au métropolitain de l'archidiocèse, leurs hommages, et ils lui ont renouvelé l'expression de leur respectueuse soumission et de leurs meilleurs souhaits. "Sicut visitat pastor gregem, sic visitat oves meas, et liberabo eas de omnibus locis."

A la suite du dîner, les membres du clergé de Québec ont présenté au métropolitain de l'archidiocèse, leurs hommages, et ils lui ont renouvelé l'expression de leur respectueuse soumission et de leurs meilleurs souhaits. "Sicut visitat pastor gregem, sic visitat oves meas, et liberabo eas de omnibus locis."

ADRESSE DE CLERGE

A Sa Grandeur Monseigneur L. N. Bégin, archevêque de Québec, Monseigneur.

Le prophète royal, évoquant dans un de ses psaumes le souvenir des bienfaits du Seigneur, laisse éclater sa reconnaissance en ces termes: "Desiderium cordis ejus tribuisti ei, et non auferisti, en étendant son influence, en invoquant même certains privilèges? Ce qu'elle veut? Vous le savez tous: accomplir une plus grande somme de bien, secourir un plus grand nombre de pauvres, soulager un plus grand nombre de malheureux, convertir ou consoler un plus grand nombre d'âmes, prêcher avec plus de liberté l'Evangile de la pénitence et du renouveau, imprimer plus efficacement dans le cœur de l'enfance et de la jeunesse les saines notions religieuses, sans lesquelles l'homme se perd, les familles se corrompent, la société elle-même court à sa ruine."

Est-ce bien là une influence qu'il faille redouter, une autorité qu'il faille

plus facile d'en limiter l'influence qu'il ne l'est de tracer des frontières à la justice et à la conscience. D'ambitions monarchiques, d'orgueilleux potentats tout cette œuvre vénérable, mais l'histoire d'un Bonaparte et d'un Julien l'apostolat ne le veut citer que ces deux noms—est là pour démontrer qu'on ne brava pas impunément les foudres du ciel.

De nos jours, la même prétention s'affirme sous le couvert de mots pompeux et de spécieux systèmes. On rêve je ne sais quelle transformation du monde, je ne sais quelle évolution de la foi et de l'Eglise. A entendre ces étranges novateurs, l'autorité ecclésiastique, bonne et utile dans les temps d'ignorance et de servilisme grossier, devrait, sinon disparaître totalement, du moins s'effacer peu à peu et céder la place aux progrès de l'âge présent, progrès de la société impatiente de tout frein religieux, progrès de la raison affranchie de tout joug dogmatique, progrès des sciences naturelles, historiques et critiques dans lesquelles on s'accorde toute hardiesse et toute licence.

Mes Frères, en aucun temps le pouvoir religieux n'a compris l'essor d'une sage et honnête liberté. La science ne date pas d'hier. Aux âges les plus glorieux de la foi, il y a eu des savants, il y a eu des penseurs, il y a eu des initiateurs non seulement dans le domaine abstrait de la métaphysique, mais aussi dans les recherches positives, concrètes de l'expérience et de l'étude captivante des graves problèmes sociaux. L'Eglise favorisait alors ces efforts de l'esprit humain; elle les favorisait encore aujourd'hui. Mais ce qu'elle réclame, ce qu'elle revendique en toute justice, c'est le droit (qui est en même temps un devoir) de ne défendre contre ce qu'elle sait être des empiètements et des erreurs.

C'est le droit de dire aux savants: "Je connais Quelqu'un de plus savant que vous. La vraie science n'est pas celle qui s'ingénie à tirer des conclusions contre l'auteur de toute science, contre Dieu, sa doctrine et son Eglise."

C'est le droit de dire aux représentants de la critique moderne: "Saluez la poussière des manuscrits; fouillez les archives du monde; évaluez du tonbeau tout ce qui a porté un nom, tout ce qui a parlé une langue; je ne crains pas la lumière. Mais n'allez pas décrire de ces faits, de ces révélations du passé, des conséquences qui n'y sont pas contenues; n'allez pas bâtir sur ces données, trop souvent incertaines, des systèmes arbitraires que la foi tient pour suspects, Ainsi soit-il!"

Après la messe, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a prêté entre les mains du célébrant le serment de fidélité à la Sainte Eglise Romaine, et Sa Grandeur Monseigneur Duhamel la revêtu de l'insigne du Pallium, marque de la plénitude de sa juridiction.

Les Révérends Messieurs Lindsay et Belandier agissaient comme diacres d'honneur, à l'imposition du pallium. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a donné solennellement sa bénédiction et la cérémonie s'est terminée par le chant de l'Hymne d'Action de Grâce, le "Te Deum".

Après la messe, les membres du clergé de Québec ont présenté au métropolitain de l'archidiocèse, leurs hommages, et ils lui ont renouvelé l'expression de leur respectueuse soumission et de leurs meilleurs souhaits. "Sicut visitat pastor gregem, sic visitat oves meas, et liberabo eas de omnibus locis."

A la suite du dîner, les membres du clergé de Québec ont présenté au métropolitain de l'archidiocèse, leurs hommages, et ils lui ont renouvelé l'expression de leur respectueuse soumission et de leurs meilleurs souhaits. "Sicut visitat pastor gregem, sic visitat oves meas, et liberabo eas de omnibus locis."

ADRESSE DE CLERGE

A Sa Grandeur Monseigneur L. N. Bégin, archevêque de Québec, Monseigneur.

Le prophète royal, évoquant dans un de ses psaumes le souvenir des bienfaits du Seigneur, laisse éclater sa reconnaissance en ces termes: "Desiderium cordis ejus tribuisti ei, et non auferisti, en étendant son influence, en invoquant même certains privilèges? Ce qu'elle veut? Vous le savez tous: accomplir une plus grande somme de bien, secourir un plus grand nombre de pauvres, soulager un plus grand nombre de malheureux, convertir ou consoler un plus grand nombre d'âmes, prêcher avec plus de liberté l'Evangile de la pénitence et du renouveau, imprimer plus efficacement dans le cœur de l'enfance et de la jeunesse les saines notions religieuses, sans lesquelles l'homme se perd, les familles se corrompent, la société elle-même court à sa ruine."

Est-ce bien là une influence qu'il faille redouter, une autorité qu'il faille

mineur toujours hospitalier avait bien voulu donner le dîner.

Parlant de cette docteur de nos grandes institutions d'éducation, Sa Grandeur dit qu'elle était attachée au Séminaire de Québec par toutes les fibres de son cœur parce que c'était le Séminaire qui lui avait fourni le pain de l'intelligence, comme le pain matériel lui avait donné la formation cléricale. Sa Grandeur a aussi remercié d'une manière particulière, le Révérend Père Lacombe, qui avait pris part à la fête comme représentant de Mgr Langevin, de St-Hilaire, et de Mgr Grandin, de St-Albert. Enfin, Monseigneur Bégin a remercié avec effusion tous les membres de son clergé.

La Révérend Père Lacombe a remercié Sa Grandeur de ses bonnes paroles à son adresse et à l'adresse des missionnaires du Nord-Ouest canadien. Il a dit que les missions de l'Ouest étaient redevables de tout ce qu'elles sont devenues et de tout ce qu'elles ont pu faire dans l'intérêt de la civilisation et de la foi à la province ecclésiastique de Québec et en particulier l'Eglise de Québec.

Mgr Bégin a reçu samedi dernier de toutes les communautés religieuses de Québec des superbes cadeaux.

M. Montigny a présenté à Sa Grandeur un immense tableau du clergé de l'archidiocèse artistiquement groupé et photographié.

NOS THEATRES

Au Théâtre de Sa Majesté ce soir, première représentation de l'opéra "Les Trois Dragons", de MM. De Kover et Smith. C'est une œuvre importante pour le théâtre québécois, qui ne manquera pas d'attirer la foule. Jusqu'à ce soir, jeudi soir, nous aurons le grand concert "Pianissimo" par les artistes de la troupe.

Le Théâtre de Sa Majesté offre cette semaine "The New York Stars", de Gus Hill. C'est un spectacle excellent, elle nous arrive directement de New-York et elle nous promet des spectacles dont on se souviendra longtemps. Certaines attractions du programme feront pour certains de nos habitués le plaisir d'entendre cette superbe pièce.

Au Théâtre Français l'on jouera "Piquette", comédie en trois actes de M. Augustin Daly, à New York. M. Philipe n'a pas voulu devant des frais considérables pour porter une œuvre de sa troupe, Mlle Duverny, Mlle Petit-Jean ont entendu cette semaine pour la dernière fois. Elles seront remplacées par la direction, par des artistes de haute valeur au nombre desquelles nous remarquons les noms de Mlle de la Sablonnière et Mlle de la Sablonnière. C'est une œuvre consciencieuse, et dont les auteurs nous recommandent de ne se contenter pas.

Déjà à signaler, M. Chaput vient de s'entendre avec la maison Leduc qui, rénovant, lui fournira tous les costumes et accessoires de théâtre, pour la représentation des œuvres qui seront interprétées au Théâtre des Variétés.

Aux représentations de cette semaine, qui se terminent très à bonne heure, on se souviendra de la belle œuvre de premier ordre "Les deux frères", de Mlle Duverny, qui nous bénéficie le 1er février. On jouera "La Vierge d'Enfer".

ELECTIONS MUNICIPALES

MM. Ubald et Jean-Baptiste Questel ont été élus pour un second terme conseillers de la municipalité de la "Présentation" de la Sainte-Vierge, Dorval.

Yamachiche, 22. — "La Presse" annonçait dans son numéro du 12 janvier, les résultats des élections municipales pour le village d'Yamachiche. Est-ce de propos délibéré qu'elle mentionnait que M. Arthur Héroux n'avait eu que quelques voix de majorité sur son adversaire, le Dr Max, Bellemare. Je n'en sais rien, mais son assertion est loin d'être corroborée par les faits. Voici un rapport authentique: Napoléon Pellerin et Charles Garneau ont été élus par acclamation. La lutte entre le Dr Maxime Bellemare et M. Arthur Héroux, fils du maire, sortant de charge, a donné le résultat suivant: Bellemare, 19 voix; Héroux, 63 voix.

EN GARDE

Contre la malhonnêteté

La vente très considérable des Piliers Cardinales a fait naître plusieurs imitations sans valeur. Exigez toujours "Piliers Cardinales" du Dr Ed. Morin.

2, 9, 16, 23, 30

Henry Morgan & Cie.,

COLONIAL HOUSE

Etablie en 1845. CARRE PHILLIPS MONTREAL.

ESCOMPTES

Grande Vente de Janvier

abondamment prouvé par la foule d'acheteurs satisfaits pendant le mois de janvier. Ces escomptes sont tout simplement une réduction de bon sens, un leurre légitime, un but particulier et pour un temps limité.

Pardessus Ulsters pour Hommes

Moitié Prix

Pardessus Ulsters pour hommes, moitié prix.

Grandes: 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Grandes: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76,

SPORTS

LES SHAMROCKS TRIOMPHENT DES VICTORIAS DEVANT UNE FOULE IMMENSE

FIN DESAGREABLE DE LA PARTIE DE QUEBEC

Celle-ci sera probablement protestée par Montréal

LA MASCARADE DE CE SOIR A MONTAGNARD

HOCKEY

Il y a quelque temps, un capitaine anglais de cette ville, à qui l'on venait d'offrir des actions de la Montreal Arena Co., et qui les avait refusées, annonçait à son hôtel Windsor, que son chéri était extrêmement lasse, et que, dans son état, jamais les Shamrocks ne pourraient à faire un match avec les Vics. Si ce capitaine était présent à la partie de hockey, il n'aurait pas eu à regretter son jugement. Les Shamrocks ont remporté samedi une victoire éclatante sur les Vics, et ont gagné la coupe de la saison d'hiver, et lorsque les Shamrocks ont remporté la victoire, ils ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

Sans compter aucunement, nous pouvons estimer à plus de 4,000, le nombre des spectateurs qui ont vu les Shamrocks triompher des champions. L'assistance a été la plus considérable, qui se soit encore vue à une partie de hockey, et la popularité du jeu national a été démontrée par le fait que, dans les quatre autres parties, les Shamrocks ont remporté la victoire.

Les Shamrocks ont remporté la victoire, et ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

Les Shamrocks ont remporté la victoire, et ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

LA CONFERENCE

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

LA ROUTE DU ST-LAURENT

La "Globe" publie une longue correspondance que lui adresse "Viator", de Fort William.

Après avoir parlé des développements de l'agriculture et de l'industrie dans le Manitoba et le Nord-Ouest, "Viator" entre dans la discussion du sujet qui lui a été en vue: les meilleurs moyens de transportation du grain de l'Ouest.

Pour lui, la route du St-Laurent ne peut offrir les avantages qu'on lui en fait. Les propriétaires de l'Ouest en expédient les produits de leurs fermes par Buffalo et New-York. Les canaux du St-Laurent ne sont pas assez profonds et de plus la navigation à Montréal est naturellement impossible durant plusieurs mois de l'année.

Et ici "Viator" s'appuie sur les désavantages qu'il offre. Il se demande de plus si nous avons ici des marchandises de grain capables de faire concurrence aux agences que les grands acheteurs de grains de Manitoba et des Territoires ont à New-York.

En passant, il remarque cependant que la commission du havre de Montréal est obligée de prêter certains droits sur les cargaisons de navires afin de payer les frais d'entretien du port et qu'elle n'a pas encore été aidée par le gouvernement fédéral pour les diverses améliorations faites à notre havre, contrairement à ce qui se pratique aux Etats-Unis.

Même si le Parry Sound devait se relier à l'intercolonial de manière à faire de Montréal un marché de grain pour l'Est et le St-Jean, N.B., un même marché pour l'hiver, la route proposée par le correspondant du "Globe" serait celle de Fort William à Buffalo par eau et de Buffalo à New-York par chemin de fer.

Il a fait des calculs qui établissent que le coût de transport par cette dernière voie serait moins élevé et que le transport se ferait plus rapidement que par la route du St-Laurent et celle du Parry Sound et de l'intercolonial.

Au cours de ses remarques sur cette correspondance, le "Globe" soutient que la route du St-Laurent aux ports océaniques est la plus avantageuse. En effet, il faut remarquer que la partie ouest de cette route par eau est maintenant la route sans rivage, durant 8 mois de l'année, pour le transport de tous les produits abondants du territoire à la tête des grands lacs ou arrosés par eux.

C'est ce qu'admet le "Viator" lui-même.

De plus, par les chiffres cités par le dernier, il est évident que le transport du grain par eau coûte moins cher. Quand nous nous en rendons compte, nous ne sommes pas surpris que les propriétaires de l'Ouest aient permis à la route sans rivage de leur offrir un tel avantage.

Il faut donc espérer que par les travaux que le gouvernement fédéral fait exécuter dans les différents canaux, le canal du St-Laurent et les améliorations de notre havre, le commerce de l'Ouest, qui n'est encore qu'à ses débuts, prendra la route du St-Laurent.

LES FUNERAILLES DE CHARLES W. MAYOTTE

CONFERENCE AU SUJET DE LA SALLE HUNTINGDON

Intéressant rapport annuel du bureau d'éducation de l'Etat du Massachusetts

Le feuilleton de "La Patrie"—La Revue des Deux Francs—La lettre de M. Beaupré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES DIFFICULTES APLANIES

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES DIFFICULTES APLANIES

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES DIFFICULTES APLANIES

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES DIFFICULTES APLANIES

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES SHAMROCKS TRIOMPHENT DES VICTORIAS DEVANT UNE FOULE IMMENSE

Celle-ci sera probablement protestée par Montréal

LA MASCARADE DE CE SOIR A MONTAGNARD

HOCKEY

Il y a quelque temps, un capitaine anglais de cette ville, à qui l'on venait d'offrir des actions de la Montreal Arena Co., et qui les avait refusées, annonçait à son hôtel Windsor, que son chéri était extrêmement lasse, et que, dans son état, jamais les Shamrocks ne pourraient à faire un match avec les Vics. Si ce capitaine était présent à la partie de hockey, il n'aurait pas eu à regretter son jugement. Les Shamrocks ont remporté samedi une victoire éclatante sur les Vics, et ont gagné la coupe de la saison d'hiver, et lorsque les Shamrocks ont remporté la victoire, ils ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

Sans compter aucunement, nous pouvons estimer à plus de 4,000, le nombre des spectateurs qui ont vu les Shamrocks triompher des champions. L'assistance a été la plus considérable, qui se soit encore vue à une partie de hockey, et la popularité du jeu national a été démontrée par le fait que, dans les quatre autres parties, les Shamrocks ont remporté la victoire.

Les Shamrocks ont remporté la victoire, et ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

Les Shamrocks ont remporté la victoire, et ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

LA ROUTE DU ST-LAURENT

La "Globe" publie une longue correspondance que lui adresse "Viator", de Fort William.

Après avoir parlé des développements de l'agriculture et de l'industrie dans le Manitoba et le Nord-Ouest, "Viator" entre dans la discussion du sujet qui lui a été en vue: les meilleurs moyens de transportation du grain de l'Ouest.

Pour lui, la route du St-Laurent ne peut offrir les avantages qu'on lui en fait. Les propriétaires de l'Ouest en expédient les produits de leurs fermes par Buffalo et New-York. Les canaux du St-Laurent ne sont pas assez profonds et de plus la navigation à Montréal est naturellement impossible durant plusieurs mois de l'année.

Et ici "Viator" s'appuie sur les désavantages qu'il offre. Il se demande de plus si nous avons ici des marchandises de grain capables de faire concurrence aux agences que les grands acheteurs de grains de Manitoba et des Territoires ont à New-York.

En passant, il remarque cependant que la commission du havre de Montréal est obligée de prêter certains droits sur les cargaisons de navires afin de payer les frais d'entretien du port et qu'elle n'a pas encore été aidée par le gouvernement fédéral pour les diverses améliorations faites à notre havre, contrairement à ce qui se pratique aux Etats-Unis.

Même si le Parry Sound devait se relier à l'intercolonial de manière à faire de Montréal un marché de grain pour l'Est et le St-Jean, N.B., un même marché pour l'hiver, la route proposée par le correspondant du "Globe" serait celle de Fort William à Buffalo par eau et de Buffalo à New-York par chemin de fer.

Il a fait des calculs qui établissent que le coût de transport par cette dernière voie serait moins élevé et que le transport se ferait plus rapidement que par la route du St-Laurent et celle du Parry Sound et de l'intercolonial.

Au cours de ses remarques sur cette correspondance, le "Globe" soutient que la route du St-Laurent aux ports océaniques est la plus avantageuse. En effet, il faut remarquer que la partie ouest de cette route par eau est maintenant la route sans rivage, durant 8 mois de l'année, pour le transport de tous les produits abondants du territoire à la tête des grands lacs ou arrosés par eux.

C'est ce qu'admet le "Viator" lui-même.

De plus, par les chiffres cités par le dernier, il est évident que le transport du grain par eau coûte moins cher. Quand nous nous en rendons compte, nous ne sommes pas surpris que les propriétaires de l'Ouest aient permis à la route sans rivage de leur offrir un tel avantage.

Il faut donc espérer que par les travaux que le gouvernement fédéral fait exécuter dans les différents canaux, le canal du St-Laurent et les améliorations de notre havre, le commerce de l'Ouest, qui n'est encore qu'à ses débuts, prendra la route du St-Laurent.

LES FUNERAILLES DE CHARLES W. MAYOTTE

CONFERENCE AU SUJET DE LA SALLE HUNTINGDON

Intéressant rapport annuel du bureau d'éducation de l'Etat du Massachusetts

Le feuilleton de "La Patrie"—La Revue des Deux Francs—La lettre de M. Beaupré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

LES SHAMROCKS TRIOMPHENT DES VICTORIAS DEVANT UNE FOULE IMMENSE

Celle-ci sera probablement protestée par Montréal

LA MASCARADE DE CE SOIR A MONTAGNARD

HOCKEY

Il y a quelque temps, un capitaine anglais de cette ville, à qui l'on venait d'offrir des actions de la Montreal Arena Co., et qui les avait refusées, annonçait à son hôtel Windsor, que son chéri était extrêmement lasse, et que, dans son état, jamais les Shamrocks ne pourraient à faire un match avec les Vics. Si ce capitaine était présent à la partie de hockey, il n'aurait pas eu à regretter son jugement. Les Shamrocks ont remporté samedi une victoire éclatante sur les Vics, et ont gagné la coupe de la saison d'hiver, et lorsque les Shamrocks ont remporté la victoire, ils ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

Sans compter aucunement, nous pouvons estimer à plus de 4,000, le nombre des spectateurs qui ont vu les Shamrocks triompher des champions. L'assistance a été la plus considérable, qui se soit encore vue à une partie de hockey, et la popularité du jeu national a été démontrée par le fait que, dans les quatre autres parties, les Shamrocks ont remporté la victoire.

Les Shamrocks ont remporté la victoire, et ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

Les Shamrocks ont remporté la victoire, et ont été acclamés par une foule immense qui remplissait presque la spacieuse enceinte.

LA ROUTE DU ST-LAURENT

La "Globe" publie une longue correspondance que lui adresse "Viator", de Fort William.

Après avoir parlé des développements de l'agriculture et de l'industrie dans le Manitoba et le Nord-Ouest, "Viator" entre dans la discussion du sujet qui lui a été en vue: les meilleurs moyens de transportation du grain de l'Ouest.

Pour lui, la route du St-Laurent ne peut offrir les avantages qu'on lui en fait. Les propriétaires de l'Ouest en expédient les produits de leurs fermes par Buffalo et New-York. Les canaux du St-Laurent ne sont pas assez profonds et de plus la navigation à Montréal est naturellement impossible durant plusieurs mois de l'année.

Et ici "Viator" s'appuie sur les désavantages qu'il offre. Il se demande de plus si nous avons ici des marchandises de grain capables de faire concurrence aux agences que les grands acheteurs de grains de Manitoba et des Territoires ont à New-York.

En passant, il remarque cependant que la commission du havre de Montréal est obligée de prêter certains droits sur les cargaisons de navires afin de payer les frais d'entretien du port et qu'elle n'a pas encore été aidée par le gouvernement fédéral pour les diverses améliorations faites à notre havre, contrairement à ce qui se pratique aux Etats-Unis.

Même si le Parry Sound devait se relier à l'intercolonial de manière à faire de Montréal un marché de grain pour l'Est et le St-Jean, N.B., un même marché pour l'hiver, la route proposée par le correspondant du "Globe" serait celle de Fort William à Buffalo par eau et de Buffalo à New-York par chemin de fer.

Il a fait des calculs qui établissent que le coût de transport par cette dernière voie serait moins élevé et que le transport se ferait plus rapidement que par la route du St-Laurent et celle du Parry Sound et de l'intercolonial.

Au cours de ses remarques sur cette correspondance, le "Globe" soutient que la route du St-Laurent aux ports océaniques est la plus avantageuse. En effet, il faut remarquer que la partie ouest de cette route par eau est maintenant la route sans rivage, durant 8 mois de l'année, pour le transport de tous les produits abondants du territoire à la tête des grands lacs ou arrosés par eux.

C'est ce qu'admet le "Viator" lui-même.

De plus, par les chiffres cités par le dernier, il est évident que le transport du grain par eau coûte moins cher. Quand nous nous en rendons compte, nous ne sommes pas surpris que les propriétaires de l'Ouest aient permis à la route sans rivage de leur offrir un tel avantage.

Il faut donc espérer que par les travaux que le gouvernement fédéral fait exécuter dans les différents canaux, le canal du St-Laurent et les améliorations de notre havre, le commerce de l'Ouest, qui n'est encore qu'à ses débuts, prendra la route du St-Laurent.

LES FUNERAILLES DE CHARLES W. MAYOTTE

CONFERENCE AU SUJET DE LA SALLE HUNTINGDON

Intéressant rapport annuel du bureau d'éducation de l'Etat du Massachusetts

Le feuilleton de "La Patrie"—La Revue des Deux Francs—La lettre de M. Beaupré

INDUSTRIE LAITIÈRE

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

St-Denis, Rich., 23.—M. Phaneuf, fabricant de beurre, a fermé sa buanderie la semaine dernière. Il a reçu durant la semaine 1,500,000 livres de lait. Il a fait 47,100 livres de fromage et 45,125 livres de beurre qui lui ont donné un profit net d'environ dix mille piastres.

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

LES DIFFICULTES APLANIES

Entre les chefs de la C. W. A. et le comité du World's Meet

Le succès des grands tournois est maintenant assuré

TEMPERATURE

Toronto, 23 — Température plus élevée; vent, neige ou pluie, puis fort vent de l'ouest.

Aujourd'hui Maximum 29
Minimum 19
Même date l'an dernier Maximum 29
Minimum 15
Même date l'an dernier Maximum 29
Minimum 17

AU YUKON

Une correspondance particulière au "Globe" annonce que M. Ed. C. Benkler, le "nouveau" gold commissioner du Yukon, est arrivé à Dawson City, le 5 décembre dernier, en compagnie de M. Baker et de M. Bouldin. M. Benkler a failli perdre la vie avec ses compagnons à Fort Selkirk, dans les glaces.

Le courrier arrivé à Dawson ce même jour, était le premier depuis le 12 septembre.

Le 5 décembre, il faisait 14-15 au roid de 80 degrés.

UNE AUGMENTATION DE 14 MILLIONS

Les chiffres officiels, que nous donnons ailleurs en tableaux, établissent que pour les six premiers mois de l'exercice 1898-99, c'est-à-dire du 30 juin au 31 décembre, notre commerce a augmenté de \$14,502,361.

Ces chiffres témoignent de l'accroissement constant et régulier de notre trafic.

Le "St John Record" dénonce à son tour l'hon. M. Costigan, ancien ministre conservateur, parce qu'il appuie le gouvernement Emerson au nouveau-Brunswick.

Les lords de cette province sont de plus en plus divisés.

FURIOSUS

Il sera poursuivi à Athènes

Contrairement à ce que dit un journal du matin, le chef Carpenter est parti pour Athènes, pour poursuivre Sophocles Furiosus qu'elle accuse de vol.

BATAILLE DE COQS

Vers 11 heures, hier, le chef Carpenter, a reçu un message téléphonique lui annonçant que des sportsmen faisaient battre des coqs à St-Laurent. Environ 200 personnes, nous dit-on, ont assisté à ce tournoi barbare. L'arrivée de la police a mis fin à la bataille. Un hôtelier bien connu de Montréal aurait perdu \$40 dans des paris.

FEU MADAME N. DESAUTELS

Les amis de M. Norbert Desautels, au service de justice, et ils sont nombreux, ont appris avec un vif regret la mort de la femme de leur sympathique confrère.

Mme Desautels, née Arthémise Desautels, est décédée hier, à l'âge de 37 ans. Les funérailles auront lieu mercredi matin, de la résidence de la famille, 16 Amherst, à l'église St-Basile.

AVIS AUX GAMINS

Le danger de glisser dans la rue

Elle Labonté, 10 ans, domiciliée 195 rue Poupard, qui glissait dans la rue, a été blessée. Elle a été transportée à l'hôpital, où elle se trouve dans un état grave. Les médecins lui ont conseillé de se préparer à la mort. Le curé Pelletier l'a administré. La victime était mariée et père de quatre enfants.

Le Dr Aubry, candidat à l'échevinat, défait aux dernières élections, a été poursuivi par M. Nap. Pagé, administrateur de la "Patrie", pour un article libellé qui aurait été publié au cours de la campagne électorale.

—Madame Perrier, d'Hardy, est décédée samedi, à l'âge de 95 ans.

A PROPOS D'ASSURANCE

Mme veuve Abraham Harris réclame \$600 de la Dominion Travellers Assurance. Le mari de la demanderesse, un commis voyageur, est mort à Winnipeg. Il y a quelque temps, il laissait une assurance de la compagnie défenderesse pour un montant de \$1,200. Or le nom de la demanderesse n'est pas mentionné au testament laissé par le défunt, ce qui n'empêche pas sa veuve de réclamer la moitié du montant de l'assurance en question, vu qu'elle a été mariée sous le régime de la communauté.

La compagnie défenderesse intente la cause entre les mains de la justice à laquelle elle se rapporte.

LA GLACE

J. B. Miron a comparu ce matin devant le cour de recorder sur l'accusation d'avoir apporté en ville de la glace prise ailleurs qu'à des endroits désignés par le bureau de santé. L'épave n'a été reconnue et son procès a été remis à vendredi.

TUE PAR UN ARBRE

Fatal accident à Eardley

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23 — Alexander Gibson, âgé de 35 ans et demeurant à Eardley, près d'Ottawa, a été tué vendredi soir par un arbre qui s'est abattu sur lui, à la montagne d'Eardley. Il a eu la jambe droite foudroyée du genou à l'abdomen. Il a été transporté à l'hôpital, où il a été soigné pendant 7 heures, sans succès. En arrivant il a reçu les soins les plus empressés, mais les médecins lui ont conseillé de se préparer à la mort. Le curé Pelletier l'a administré. La victime était mariée et père de quatre enfants.

Le Dr Aubry, candidat à l'échevinat, défait aux dernières élections, a été poursuivi par M. Nap. Pagé, administrateur de la "Patrie", pour un article libellé qui aurait été publié au cours de la campagne électorale.

—Madame Perrier, d'Hardy, est décédée samedi, à l'âge de 95 ans.

LES MEURTRIERS DE DAWSON

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23 — Le juge n'ayant pas obtenu les pouvoirs en accordant des sursis aux meurtriers de Dawson, le ministre de la Justice ne juge pas à propos d'intervenir. Les sentences auront leurs cours en mars prochain, d'après la décision du juge Dugas.

ILS TRAVAILLENT

Les commissaires des incendies

Le rapport des enquêtes tenues l'an dernier

A ceux qui prétendent que le bureau des commissaires des incendies de Montréal ne constitue que des sinécures pour MM. Perry et Poirier, ainsi que M. Ed. Emmond, secrétaire, qui le composent, nous soumettons les chiffres suivants :

Du 1er janvier 1898 au 1er janvier 1899, ce bureau a fait des enquêtes pour découvrir l'origine de 567 feux et produit au bureau du greffier de la paix les témoignages reçus sous serment dans ces cas :

Le montant des assurances dans nombre de ces enquêtes s'élève à \$3,707,225 ; celui des pertes à \$1,882,753. Il est à noter ici que ces chiffres ne couvrent pas la totalité des pertes causées par les incendies, mais seulement les dommages causés aux marchandises ou aux édifices ou le feu a pris origine. Le détail de ces incendies d'après l'origine des biens détruits est le suivant :

Incendies d'origine électrique : 11, pertes \$1,882,753. Incendies d'origine chimique : 1, pertes \$1,882,753. Incendies d'origine mécanique : 1, pertes \$1,882,753. Incendies d'origine humaine : 1, pertes \$1,882,753. Incendies d'origine divine : 1, pertes \$1,882,753.

En résumé nous citerons le rapport en question :

"Un grand nombre de feux ont été causés par des explosions de lampes et de poêles à pétrole, et nous ferons aussi remarquer qu'au cours de l'année dernière, il est survenu plusieurs incendies dont l'origine a été attribuée aux fils électriques employés pour les fins de l'éclairage. Les pertes encourues, l'année dernière à la suite d'incendies provenant de l'introduction des fils électriques dans les édifices, en autant que nous avons pu constater le fait, dépassent dix millions de dollars celles causées par des feux ayant une origine électrique. Nous attirons aussi votre attention sur le fait que ces fils électriques sont une source de dangers et peuvent devenir un encouragement au crime d'incendie, vu que leur action ne laisse aucune trace et rend impossible toute tentative de découvrir les coupables qui ont pu s'en servir comme tel."

"Voici maintenant le nombre des enquêtes subdivisées par mois : Janvier, 48 ; février, 45 ; mars, 35 ; avril, 70 ; mai, 41 ; juin, 82 ; juillet, 61 ; août, 43 ; septembre, 55 ; octobre, 50 ; novembre, 49 ; décembre, 38 ; Total, 567."

Les causes et origines des feux telles qu'établies par les enquêtes se subdivisent comme suit : Les poêles, 41 ; cheminées, grilles ou fours défectueux, 59 ; explosions de lampes et de poêles à pétrole, 79 ; négligence avec les allumettes, chandelles et lampes ; imprudence et négligence des fumeurs, 10 ; combustibles, spontanés, 10 ; boîtes de gaz, lumière à gaz, 10 ; explosions de poêles à gaz, 13 ; fils électriques, 29 ; cendres chaudes, 15 ; en défilant les tuyaux de l'eau, 4 ; mis par des vagabonds, 14 ; malicieusement, 18 ; mis par la vermine avec des allumettes, 15 ; par la friction, 3 ; poêles de cheminée, 36 ; causes inconnues, 66.

Nos livres révèlent une augmentation constante, d'année en année, du nombre des enquêtes ; ainsi, pour ne citer que les quatre dernières années, nous en comptons 315, en 1897 ; 458 en 1898 ; 566 en 1899 ; 567 en 1898.

En 1897, le total des assurances était de \$1,292,552 et celui des pertes de \$579,267.

FEUX

Une partie de la brigade de la ville a été appelée au No. 83 rue Dalhousie, logis habité par Mme Lacroix, vers 7 heures 30, lundi, et c'est tout qu'à peine des efforts inouïs que nos braves pompiers sont parvenus à éteindre les flammes qui menaçaient de tout détruire. La cause de l'incendie est inconnue. Les dommages s'élèvent à environ \$600.

A 11.35, hier soir, après commencement d'incendie chez M. Pierre Teller, No 81 rue McCord. Dommages \$500 environ. La cause est inconnue dans ces deux feux et les commissaires des incendies devront faire une enquête.

Samedi après-midi, à 3.10 heures une cheminée défectueuse mettait le feu à un hangar appartenant à M. Albert Hinton, 108 Square Papineau, Dommages légers.

COUR DE POLICE

Jean Louis Courtois, épicer de la rue Panet, arrêté par l'inspecteur Farjon, pour courtois envers les animaux, traduit devant le juge Chequet, l'épave n'a été reconnue et son procès a été remis à vendredi.

Le détective Poirier a fait l'arrestation d'un nommé Anthonie Aubry, 318 St-Urbain, pour vol d'un manteau à sa mère.

—Le constable Branchaud a trouvé une paire de lunettes dans l'église des Pères Rédempteurs, rue Notre-Dame, et les a remis au propriétaire pour les réclamer au poste No 11.

Arrêté sur mandat : Henri St-Pierre, forgeron, 414 Champlain, pour séduction ; Wm Smith, 84 St-John, pour refus de pourvoir ; John Cameron et sa femme, 144 rue Bourgoin, pour vol de faits sur l'habitation Arthur Gagné.

—Pour avoir volé des sous-vêtements à la porte du magasin de M. Granger, 1213 rue Ontario, Thomas St-Jean, 45 Visitation, a été condamné à \$20 d'amende ou 3 mois de prison.

—Le constable Dufresne a fait l'arrestation de C. H. Price, alias Cufford, pour le vol d'une robe de chambre, la propriété de M. Rickett. Price s'est reconnu coupable ce matin. Une autre accusation de vol pèse sur le prévenu.

M. J. O. A. LAFOREST

Nous avons le regret d'annoncer que le rétablissement de M. J. O. A. Laforest, surintendant de l'Asile de la Providence, a été interrompu par la mort de son épouse, qui est décédée ce matin. M. Laforest a été poursuivi par la justice à laquelle elle se rapporte.

DANS LA BANLIEUE

Ebouillanté au cours d'une querelle

Grand banquet sous le patronage des médecins

MAISONNEUVE. — Une assemblée spéciale du conseil de ville a été convoquée pour ce soir, afin de régler certains comptes de l'année dernière, et dont l'échéance est due.

ST-HENRI. — La prochaine assemblée aura lieu mercredi soir prochain, dans le but de former les divers comités.

Un nommé Wilfrid Goudreau, de la paroisse St-Philippe, a été arrêté par le constable A. Gratton pour voies de fait graves sur la personne de son beau-père, Joseph Bastien, cocher de place. Goudreau est accusé d'avoir, à la suite d'une querelle, lancé un "canard" rempli d'eau bouillante à la tête du plaignant, lui causant des blessures sérieuses à la tête et au visage.

Vu l'absence de M. le magistrat Laroche, la Cour ne s'ouvrira qu'à 7 heures, ce soir.

ST-LOUIS. — Un grand banquet donné sous le patronage des médecins aura lieu demain soir, mardi, dans la grande salle du couvent, où se tiennent actuellement le bazar au profit des Soeurs de la Providence. MM. les docteurs Levesque et Plouffe, ainsi que MM. Lemieux et Bisillon, avocats, adresseront la parole.

Demain matin, M. Arthur Guilbault, assistant secrétaire de la municipalité, conduira à l'autel, mademoiselle Olga Charette.

La bénédiction nuptiale sera donnée à l'église du Sacré-Cœur, à l'occasion de son mariage, les nombreux amis de M. Guilbault lui ont présenté une bourse bien garnie. L'adresse de circonstance a été lue par le chef de police Chevalier. Des discours ont aussi été prononcés par les seigneurs Dubois et Brunet ; les docteurs Pelletier et Rouleau, et MM. Durand et Benoit, avocats.

Un nommé Frédéric Forget, arrêté pour ivresse, vagabondage et tapage, a été condamné à \$10 d'amende ou un mois de prison.

NOS FIGURES

Installation des nouveaux officiers

L'incorporation de l'Union n'est qu'une question de temps

Hier après-midi, il y eut une importante assemblée des barbières dans leurs salles, 233 McGill.

A cette réunion a eu lieu l'installation des nouveaux officiers. M. J. T. Fontaine, président sortant de charge, fit un fort joli discours où il dit tout le bien qu'il pensait de l'Union, puis céda sa place à M. H. Girard, le nouveau élu qui suit trouver dans son cœur des paroles reconnaissantes pour remercier ses confrères du grand honneur qu'on venait de lui faire. Il promet de déployer toute son énergie et de donner tout son temps à la belle Union qu'il a le bonheur de présider. Il y a quelques jours nous avons publié la liste complète des nouveaux officiers élus.

Le comité provincial, composé de membres honoraires de l'Association, a tenu une séance le 17 janvier, à l'occasion de la mort de sa mère. Ce vote proposé par M. J. A. Lapointe a reçu l'assentiment de l'assemblée.

Comme nous l'annonçons la semaine dernière, M. J. T. Fontaine est allé à Québec dans l'intérêt du bill d'incorporation de l'Association. Voici une lettre qu'il a reçu à ce sujet d'un des principaux barbières de Québec, M. J. E. Bouchard, secrétaire de l'Union :

Montréal, 17 janvier 1899.

M. J. T. Fontaine,

Monsieur,

Votre départ soudain de la vieille cité de Champlain m'a empêché de vous remercier pour l'énergie que vous avez déployée, aujourd'hui même. Laissez-moi vous dire que de l'avoir de tous ceux qui ont couru le succès de notre entreprise, sans votre présence parmi nous, nous aurions peut-être toujours dit adieu à notre beau projet. D'abord le manque de fonds pour garantir la prise en considération de notre projet par la Législature, aurait été un obstacle qu'il nous aurait été impossible de franchir. J'inclus dans la présente, une copie de la proposition pour votre usage et celle de tous les bons amis de Montréal.

Merci, M. Fontaine, vous avez sauvé aujourd'hui le monde des barbières de la province de Québec, et vous avez droit à toute notre reconnaissance, merci.

Bien à vous,

J. E. BOUCHARD

Président, assemblée locale et secrétaire de l'Union Provinciale.

Voici les noms de deux membres importants de l'association provinciale des barbières qui acceptent leur nomination pour le bureau de direction : MM. Victor Laflamme, St-Jean ; et Albert Patesau, St-Jean.

Ces deux membres ont adressé de jolies lettres qui ont été lues au milieu des applaudissements des membres présents.

UNE VIE NOUVELLE

Madame François Sicaud, habitant au No 62 rue Plessis, à Montréal, avait complètement perdu l'appétit, et le peu de nourriture qu'elle prenait lui faisait éprouver des souffrances atroces. C'était un cas de dyspepsie comme on en rencontre rarement et chaque jour les forces diminuaient. En désespoir, elle fit demander un médecin qui, tout en haussant les épaules, en apercevant la pauvre malade, lui prescrivit du vin St-Michel. Au bout de quelques jours l'appétit revenait très rapidement, la digestion était devenue facile, la pleur disparait, sans cirrhose, coloré et chaud, dans les veines, enfin au bout de cinq semaines de traitement. Mme Sicaud éprouvait une vie nouvelle. Les effets reconstruisants et nutritifs du Vin St-Michel s'étaient fait sentir.

DIVERGENCE

D'OPINION

Entre le maire et l'ingénieur de la ville

AU SUJET DES TRAVAUX DU HAVRE

Les réclamations des six derniers mois

UNE INTERESSANTE DECOUVERTE

Son Honneur le maire Préfontaine ainsi que l'ingénieur de la ville, M. St-George, étaient à leurs bureaux respectifs, à l'hôtel de ville, ce matin.

Son Honneur parlant de sa visite des ports amérindiens avec la commission du havre dit qu'à propos de ce qui a été vu tout le monde est unanime à approuver maintenant les quais à haut niveau et les grands bassins. Il ajoute qu'à Montréal il y aura pratiquement deux ports, dont le plus important sera près de la douane. Il devra aussi y avoir un autre port à l'est, pour la facilité de transport par chemins de fer. Il est évident qu'il est impossible que les chemins de fer aient un accès facile à la partie du port qui se trouve à l'ouest. Cependant on a constaté que cet accès des chemins de fer est excessivement important pour un port. La partie est offrira toutes les facilités possibles.

On verra plus loin une entrevue avec Son Honneur à son retour des Etats-Unis.

De son côté, M. St-George, comme le maire, dit que le monde est unanime en faveur des quais à haut niveau. Quant à la question des bassins, l'ingénieur de la ville diffère d'opinion avec le maire. Il dit que les grands bassins d'après lui sont tout simplement une partie d'espace inutile. Aux Etats-Unis les plus larges bassins que la commission a vus sont ceux de 250 pieds. On sait qu'il y avait sur ce point divergence d'opinion entre les membres de la commission du havre. M. St-George se prononce aussi en faveur d'élevateurs et d'entrepôts permanents.

—Les experts de la ville, MM. Pineau, Sadler et Hudon, nommés dans le mois de juillet dernier ont fait leur rapport sur les réclamations qu'ils ont eu à examiner durant les six derniers mois.

217 réclamations pour un montant de \$59,115 leur ont été présentées et 172 ont été examinées. Sur ce nombre il en a été examiné 172 au montant de \$51,482.41 pour lesquelles il a été offert en règlement \$8,813.72.

Il reste encore à étudier 45 réclamations au montant de 7,633.

—Les inspecteurs du département de l'Asile de la Providence ont fait une intéressante découverte dans la partie ouest de la ville. En visitant une cave, dans une maison contenant deux logements, ils ont découvert que l'un des locataires, à la ville a formé une cave, parce qu'il n'avait pas payé sa taxe, prenait l'eau à l'autre logis, au moyen d'un tube de raccordement.

La délinquante est une dame Brennan, demeurant rue DeLafayette, et une action lui a été intentée ce matin en cour de recorder.

—Le Dr J. J. McCarrey, dernièrement nommé inspecteur de lait par la commission d'hygiène, en remplacement de M. Davies, démissionnaire, est entré en fonctions ce matin.

LE CRIME D'UNE MERE

Elle met son enfant à mort

Les constatations du médecin expert

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

L'accusée avait caché l'enfant, dans une boîte à l'entresol. C'est la détective Côté qui trouva le petit cadavre à l'endroit indiqué par la mère elle-même.

Le docteur Dugas, par l'examen externe et l'autopsie, a constaté que l'enfant était né vivant et bien constitué. La boîte dans laquelle il avait été trouvé avait contenu du charbon, de la paille et du papier. Le corps du bébé avait été recouvert de charbon et de paille, et les poumons.

L'enfant avait d'ailleurs le crâne fracturé en deux endroits, une autre fracture à la cuisse et une plaie au dos. Les bandes de toile droguées qui l'enfant avait été recouvert de charbon et de paille, et les poumons.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

PASSAGE D'UN OFFICIER ANGLAIS

M. John Macdonald, de cette ville, est allé ce matin saluer, à la gare Windsor, M. le lieutenant-colonel Andrew Haggard, D.S.O., officier de l'armée anglaise qui se distingue en plusieurs circonstances dans la guerre du Soudan. Il y a quatorze ans. Le lieutenant-colonel Haggard est parti pour Vancouver, en route pour le Japon où il va rendre visite à une de ses sœurs.

EN BAS D'UN ESCALIER

Mme Patrick Brennan, domiciliée rue Colborne, 84, est tombée dans un escalier, samedi soir, et s'est fracturée la jambe et la hanche gauche. Elle a été transportée à l'hôpital Victoria.

Mme Brennan est âgée de 75 ans.

CHASSE ET PECHE

Assemblée annuelle du club "Le Canadien"

LE CANARD PLONGEUR

L'assemblée annuelle du Club de Chasse et de Pêche "Le Canadien" a eu lieu vendredi soir. Parmi les membres présents on remarquait MM. Alexis Armand, président ; J. A. St-Julien, Arcade, Député, René Heaume, Armand Dolin, N. Rhéaume, J. Pelland, V. Lemay, H. Courgeaud, H. Gagnon, Henri Dubois, J. O. Labrecque, J. Pelletier, etc.

Après avoir procédé aux élections annuelles on a discuté de s'aboucher avec les autorités provinciales au sujet des amendements à la loi de chasse que le gouvernement a l'intention de recommander à la Législature.

La plus importante parmi ces mesures sera la permission de chasser le canard plongeur le printemps, la loi de prohibition devant rester en vigueur quand au canard noir.

On s'occupera aussi à la demande que sera faite au gouvernement de fixer l'ouverture de la chasse au 15 de septembre, au lieu du premier, comme le veut la loi actuelle.

Le Club canadien-français qui compte parmi ses membres un grand nombre de citoyens importants, possède un superbe chalet de chasse et de pêche dans les files de Sorel, à l'entrée du Lac St-Pierre, et s'intéresse vivement à toutes les questions se rapportant au sport canotier. Ses recommandations seront appuyées à Québec par M. L. P. P. Cardin, M. P.P., son président honoraire, à l'Assemblée Législative, par l'hon. Dr Lacroix, un de ses membres les plus importants au Conseil.

CORRESPONDANCE

Les Artisans

Samedi soir, il y a eu au Cabinet de lecture Paroissial, la réunion d'un certain nombre de membres de la Société des Artisans venus pour écouter les griefs qu'avait à faire un groupe de mécontents. Discours en passant que cette assemblée a été appelée par un soi-disant comité de vigilance sans être signifié par aucun nom autorisé.

D'après les renseignements obtenus, il paraît qu'il y a dans Montréal une cinquantaine de membres ayant des opinions opposées à la grande majorité et que pour arriver à faire élire les directeurs de leur choix ils avaient depuis quelque temps formé tacitement une alliance avec les membres de la succursale d'Ottawa.

Il est reconnu que cette succursale est venue bien des fois demander d'augmenter les bénéfices de ses vieux membres admis pour cette raison à des conditions spéciales. Cette augmentation de bénéfices s'élève à \$65,000, montant très respectable, que les membres âgés d'Ottawa aimeraient bien à toucher, mais que les membres en général ne semblent pas pressés de donner. De là ententes, promesses et compromis entre les quelques mécontents de Montréal et les membres d'Ottawa. Pour arriver à contrôler l'assemblée il fallait faire nommer d'Ottawa une dizaine d'excursants au moment d'un soir d'assemblée et qu'avait 125 à 150 personnes d'Ottawa et une cinquantaine de Montréal on arriverait à élire les directeurs spécialement choisis et ensuite faire passer la demande des membres d'Ottawa. C'est en effet ce qui a eu lieu en septembre dernier. Malheureusement, les directeurs élus ne étaient pas ceux choisis et le nouveau bureau de direction convaincu qu'un vote donné à 4 h. du matin et dans lequel figurait un très grand nombre d'intéressés ne représentait pas les vues générales des membres, fit circuler une requête priant le lieutenant gouverneur en conseil de ne pas approuver les amendements en question.

Grand désappointement pour ceux dont les projets se trouvent ainsi déjoués. C'est pourquoi certains d'entre eux, arrivés à faire passer des résolutions blâmant les directeurs de ne pas avoir donné leur appui aux résolutions adoptées en septembre et aussi pour critiquer leur manière d'agir en présentant à la législature un bill par lequel la société se trouvaient à être régie à l'avenir par le système de convention.

Par ce système de convention et de délégués autorisés on pourrait plus y avoir à l'avenir d'excursants d'un endroit pour amener des membres prêts à voter tout ce qu'on voudra pourvu qu'on leur retourne les salaires payés par une augmentation de bénéfices.

Il n'y a eu samedi soir aucun trouble, seulement comme il arrive généralement dans ces assemblées il s'est échangé quelques paroles agressives et le tout s'est terminé en querelle de poisons, car les directeurs et quelques amis s'y sont rendus ; ce à quoi on ne semblait pas s'être attendu.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

Après une enquête tenue ce matin, le coroner McMahon a émis un mandat d'arrestation contre Alice McNeil, une servante qui était en position chez M. Augustus Loeb, rue Crescent, 122, et que les jurés ont accusé par un verdict, d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Les témoins à l'enquête étaient au nombre de trois. M. Alfred A. Loeb, étudiant en médecine le détective Côté et le docteur G. A. Dugas, médecin expert.

AUGMENTATION

Des exportations et des importations durant le mois de décembre dernier

LE CANARD PLONGEUR

Le tableau de samedi de la "Gazette du Canada" contient le rapport des importations et celui des exportations pour le mois de décembre dernier. Il y a eu une augmentation comme on le pourra constater par le tableau suivant comparé à celui que nous avons déjà publié pour le mois correspondant 1897 :

Importations	1897	1898
Marchandises imposables	8,487,374	8,978,982
Marchandises non imposables	8,457,474	8,978,982
Or monnayé et en barre	50,913	54,688
	\$9,160,711	\$10,190,654

Ce qui donne un surplus de \$1,020,943 pour décembre 1898. Le montant de droits perçus a été de \$1,727,102 pour décembre 1897 et de \$1,926,487 pour le dernier mois de 1898, soit une augmentation de \$199,385.

Exportations	1897	1898
Produits du Canada	\$11,882,288	\$13,561,654
Produits d'autrui	1,694,682	1,482,959
Or monnayé et en barre	435,361	262,217
	\$13,022,331	\$15,406,830

Soit une augmentation de \$384,499 pour décembre 1898.

Enfin pour les six mois finissant le 31 décembre dernier le commerce a augmenté de \$163,561,964 en 1897 à \$177,864,318 en 1898. Les importations se sont élevées de \$62,901,350 qu'elles étaient en 1897 à \$78,961,335.

LE REFUGE DE NUIT

Les directeurs du Refuge de Nuit, 1517A, rue Notre-Dame, accusent réception des dons suivants :

MM. G. N. Pichet, 1 baril de biscuits ; Henri Allard, 1 lot de pains ; Jos. Leduc, 2 sacs de pommes de terre ; 22 livres de lard et 10 livres de sucre ; O. Rivin, 1 doz d'oranges, 1 pain ; A. Renaud, des légumes et du pain ; Mme Buly, 1 pantaalon, 1 pantalon et 1 gilet ; Une dame, 1 couverture, 2 gilets et 1 pantalon ; Mme Plante, 1 panier de provisions ; Poulin & Co., 100 livres de viande ; A. Couillard, quelques ustensiles de cuisine ; E. Benoit, des rideaux ; G. Chartrand Co., 1 boîte de thé ; Un ami, 2 jambons ; M. Lessard,